

Situation de déplacement en Haïti – Round 7



Photo de couverture : Assistance en abris dans une école accueillant des personnes déplacées internes dans la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince © OIM Haïti, mars 2024

Ces activités sont soutenues par :



Juin 2024



 **OIM**
ONU MIGRATION

TABLE DES MATIÈRES

APERÇU DES RÉSULTATS CLÉS	3
DÉSAGRÉGATION PAR ÂGE ET SEXE	4
PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES	
LIEUX D'ACCUEIL DES PDI	5
PROVENANCE DES PDI	7
RAISONS DE DÉPLACEMENT	9
PÉRIODE DE DÉPLACEMENT	10
FOCUS SUR LA ZONE MÉTROPOLITAINE DE PORT-AU-PRINCE	11
FOCUS SUR LES COMMUNES DE L'OUEST HORS ZMPP	15
FOCUS SUR LE GRAND SUD	17
FOCUS SUR LE CENTRE	21
FOCUS SUR L'ARTIBONITE	23
FOCUS SUR LE GRAND NORD	25
PERSONNES RETOURNÉES ANCIENNES PDI	27

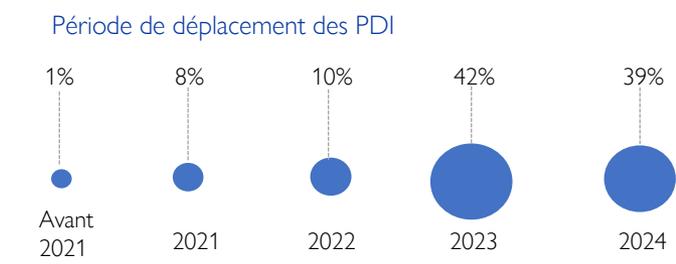
APERÇU DES RÉSULTATS CLÉS

Ce rapport vise à fournir une vue holistique sur la situation de déplacement forcé en Haïti. La Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) et la matrice de suivi des déplacements (DTM) de l'OIM, mènent depuis août 2022 des évaluations périodiques des lieux accueillant les populations déplacées. **Les données sont collectées à travers des observations directes ainsi que des interviews auprès des informateurs clés au niveau administratif le plus bas qui est le quartier dans la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince (ZMPP) et section communale hors ZMPP.**

- ✓ Le dernier exercice de ces évaluations ([le round 6 – publié en début du mois de mars 2024](#)) a indiqué que 362 551 personnes étaient déplacées internes en Haïti. **Ce nouveau rapport indique la présence de 578 074 personnes déplacées internes, soit près de 60% de plus qu'au round 6. Cette augmentation est due à la détérioration de la situation sécuritaire observée dans la ZMPP, la capitale d'Haïti, entre fin février et avril 2024 notamment. L'augmentation du nombre des PDI a été plus marquée en province où il a augmenté de 95% (contre 15% dans la ZMPP).** En effet, suite à l'augmentation des violences dans la ZMPP, de nombreuses personnes ont fui la capitale pour chercher refuge en province. Entre le 8 mars et le 9 avril 2024, l'OIM a observé un flux de près de 95 000 personnes fuyant la capitale pour partir en province, notamment vers le Grand Sud ([Pour plus d'informations, accéder au rapport dédié à ces flux](#)).
- ✓ Le Grand Sud a été la région ayant connu la plus grande augmentation du nombre de PDI qui y sont accueillies (130% de plus comparé au round 6). Près de la moitié (47%) des PDI dans le pays se trouvent dans le Grand Sud.
- ✓ La majorité des PDI dans le pays sont accueillies en province : 68% en province vs 32% dans la ZMPP.
- ✓ Les PDI en province sont principalement les personnes qui ont fui la ZMPP : 78% des PDI en province sont venues de la ZMPP. L'Artibonite, où la moitié des PDI ont fui des zones situées dans ce département, fait exception. Dans tous les autres départements du pays les PDI sont majoritairement venues de la ZMPP.

✓ Au niveau national, la majorité des PDI sont accueillies en familles d'accueil : 80% contre 20% en sites. Cependant, dans la ZMPP la majorité des PDI résident plutôt en sites (61% en sites vs 39% en familles d'accueil), alors qu'en province c'est l'inverse qui se produit (97% en familles d'accueil vs 3% en sites). **Il est crucial d'appuyer les communautés hôtes en province, notamment dans le Grand Sud, afin de leur permettre de continuer d'accueillir les PDI; et important de promouvoir la cohésion sociale entre ces deux groupes de populations. Sans une résilience des communautés hôtes, le nombre de sites en province risquera d'augmenter comme cela a été le cas dans la ZMPP.** En effet, au début de la crise la majorité des PDI dans la ZMPP étaient accueillies en familles d'accueil: seulement environ 2 PDI sur 10 étaient en sites en 2022 ; ce chiffre est passé à 6 PDI sur 10 en 2023. L'une des raisons principales à cette augmentation a été le manque de ressources des communautés hôtes pour continuer à accueillir les PDI et la détérioration de la cohésion sociale dans ce contexte.

✓ Par ailleurs, 50 000 personnes retournées anciennement PDI ont été identifiées, notamment dans la ZMPP, à Croix-des-Bouquets (21%), Cité Soleil (14%), Port-au-Prince (12%) ; dans le Sud à Tiburon (19%) ; et dans le Centre à Sauts d'Eau (10%). Il est à souligner que pour le moment ces retours restent très fragiles et ne sont pas durables, notamment dans la ZMPP.


Personnes Déplacées Internes (PDI)

Personnes retournées anciennement PDI


DÉSAGRÉGATION PAR ÂGE ET SEXE DES PDI

Figure 1. Désagrégation par âge et sexe des PDI

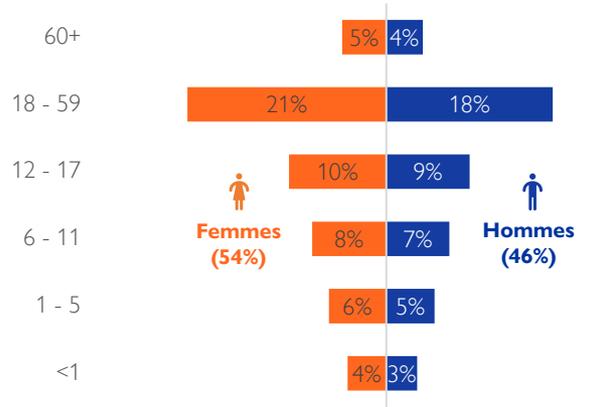
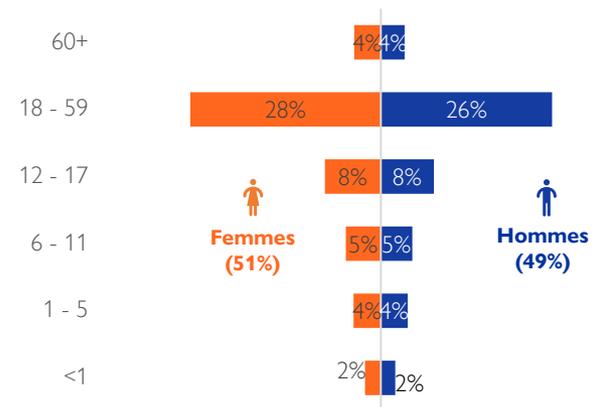
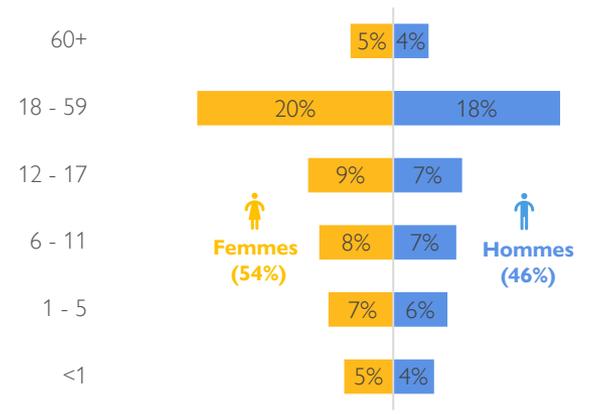


Figure 2. Désagrégation par âge et sexe des PDI résidant en sites



DÉSAGRÉGATION PAR ÂGE ET SEXE DES RÉTOURNÉS ANCIENNEMENT PDI

Figure 3. Désagrégation par âge et sexe des retournés anciennement PDI



Plus de la moitié des PDI (54%) sont des femmes (adultes et mineures) et 52% sont des enfants. Par ailleurs, la proportion des enfants déplacés internes est moindre dans les sites : sur la totalité des PDI résidant en sites, 38% sont des enfants.

En effet, vue la sévérité des conditions de vie dans les sites, les PDI se séparent souvent de leurs enfants, préférant les envoyer chez des proches dans la ZMPP ou en province. « Comme dit un proverbe (en créole): *granmoun pa ret kay granmou (les adultes ne restent pas chez d'autres adultes)* », avait mentionné un chef de ménage déplacé interne résidant dans un site de la ZMPP, lors de la collecte des témoignages. « Nos proches n'avaient pas beaucoup d'espace, ni les moyens de nous héberger longtemps ou de nous soutenir financièrement. Nous avons donc dû les quitter pour venir dans cette église », a expliqué un autre*.

* Témoignages des PDI sur les raisons de se réfugier en sites plutôt qu'en familles d'accueil, juillet 2023.

LIEUX D'ACCUEIL DES PDI

Figure 4. Départements d'accueil des PDI

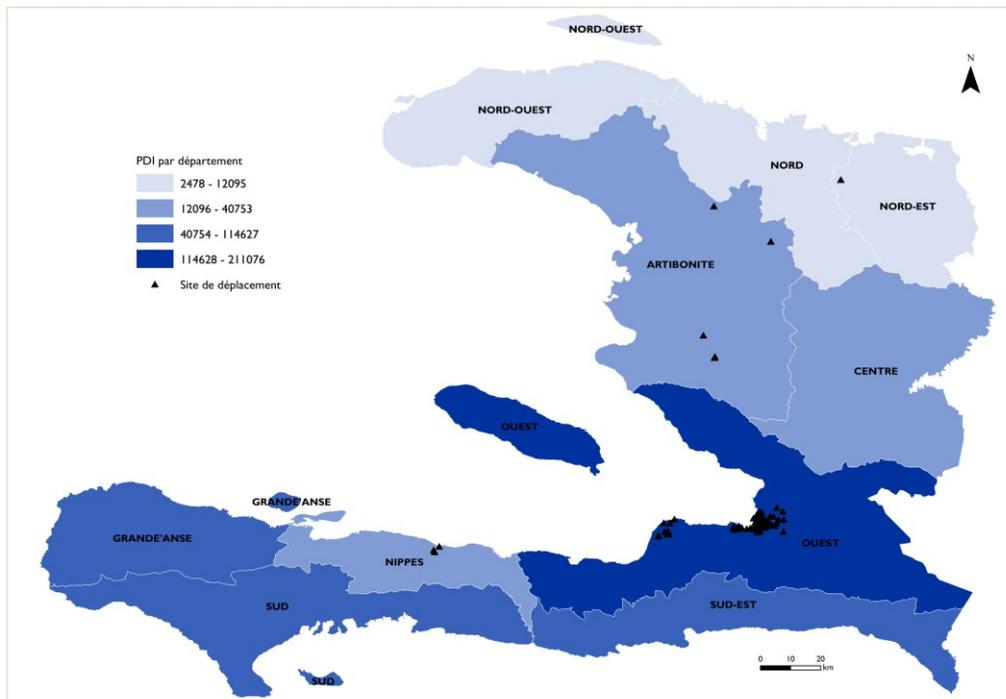


Figure 5. Nombre et proportion des PDI dans leurs régions d'accueil

Zones d'accueil		Ménages déplacés internes	Personnes Déplacées Internes	% des PDI
Ouest (37%)	ZMPP	44 949	184 789	32%
	Hors ZMPP	6 880	26 287	5%
Grand Sud (47%)	Sud	25 044	114 627	20%
	Sud-Est	14 077	61 831	11%
	Grande'Anse	13 062	61 428	11%
	Nippes	7 254	30 566	5%
Centre (7%)	Centre	9 478	40 753	7%
	Artibonite (6%)	7 680	34 952	6%
Grand Nord (3%)	Nord	2 837	12 095	2%
	Nord-Ouest	1 785	8 268	1%
	Nord-Est	698	2 478	<1%
TOTAL		133 744	578 074	100%

Figure 6. Proportion des PDI en familles d'accueil et sites, par région d'accueil

Zones d'accueil		Total des PDI	PDI en familles d'accueil	PDI en sites	Nombre des sites
Ouest	ZMPP	184 789	39%	61%	96
	Hors ZMPP	26 287	62%	38%	9
Grand Sud	Sud	114 627	100%	0%	0
	Sud-Est	61 831	100%	0%	0
	Grande'Anse	61 428	100%	0%	0
	Nippes	30 566	99%	1%	3
Centre	Centre	40 753	100%	0%	0
Artibonite	Artibonite	34 952	99%	1%	5
Grand Nord	Nord	12 095	100%	0%	0
	Nord-Ouest	8 268	100%	0%	0
	Nord-Est	2 478	98%	2%	1
TOTAL		578 074	80%	20%	114

La majeure partie des PDI sont accueillies en province* (68%, contre 32% dans la ZMPP). Les 4 départements du Grand Sud (Sud, Nippes, Grande'Anse et Sud-Est) accueillent près de la moitié des PDI du pays (47%), notamment le département du Sud qui accueille un cinquième des PDI de tout le pays.

Les PDI en province sont accueillies en familles d'accueil en vaste majorité (97%). Les 3% des PDI en province qui sont en sites ont été identifiés dans 18 sites situés dans l'Ouest hors de la ZMPP (9 sites dans la commune de Léogâne, avec 10 045 personnes), l'Artibonite (5 sites avec 495 PDI), les Nippes (3 sites avec 208 personnes) et dans le Nord-Est (1 site avec 53 personnes). Par ailleurs, 96 sites accueillant 112 851 PDI ont été identifiés dans la ZMPP.

* Le terme « province » désigne toutes les zones du pays en dehors de la ZMPP

Figure 7. PDI par commune d'accueil (admin 2)

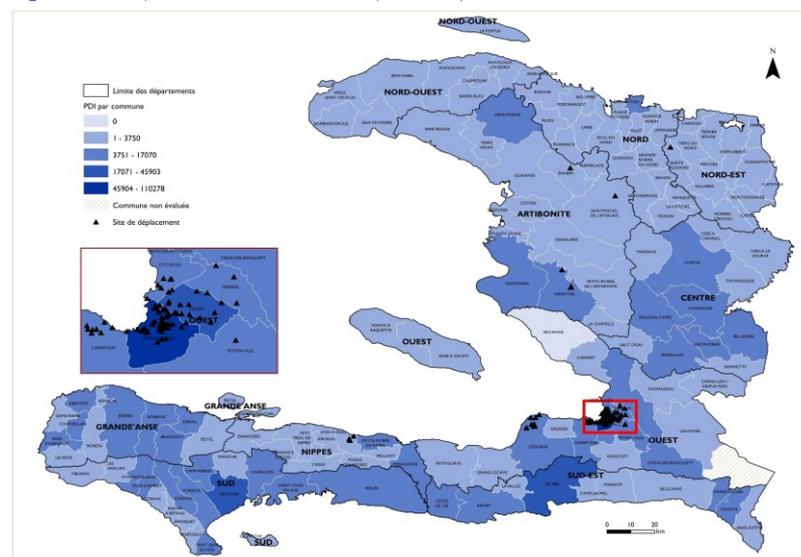


Figure 8. PDI par section communale d'accueil (admin 3)

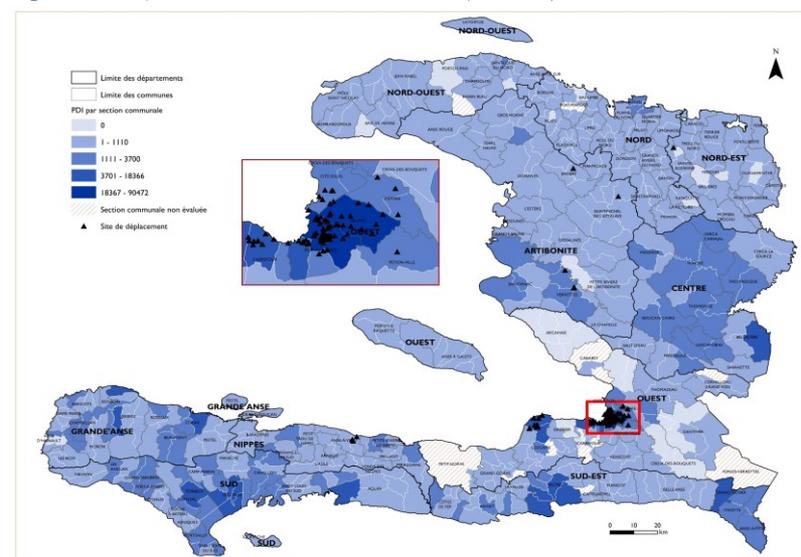
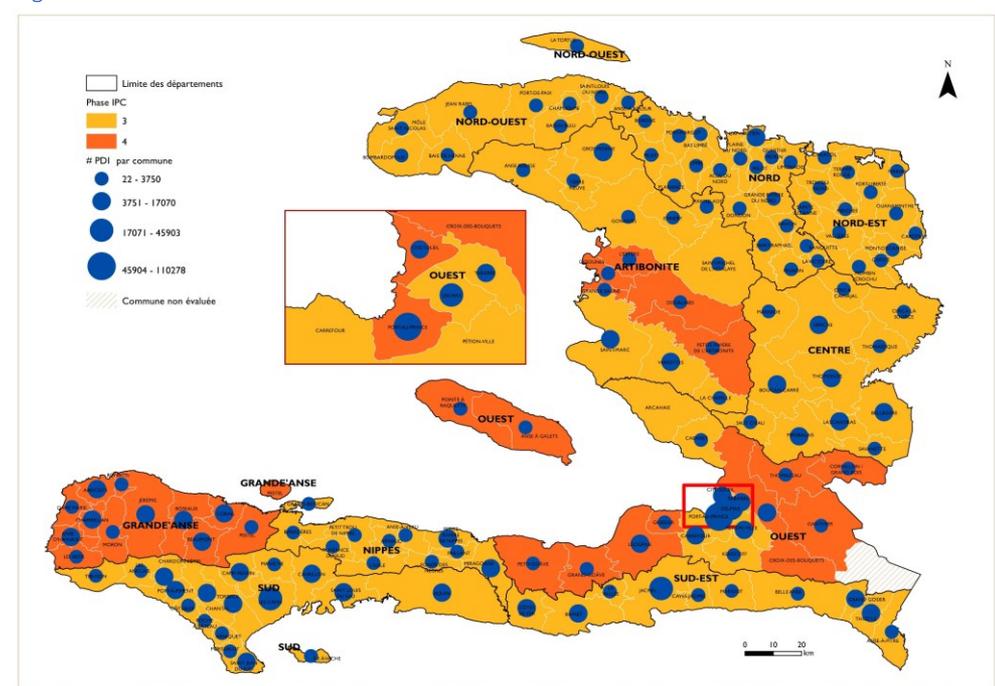
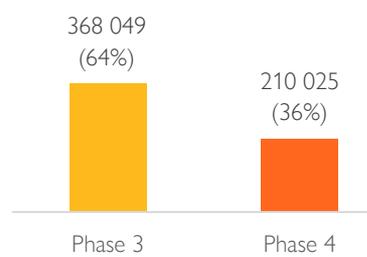


Figure 9. Situation de sécurité alimentaire dans les communes d'accueil des PDI



Sur l'échelle de l'insécurité alimentaire aiguë, la dernière analyse de l'IPC* en Haïti a déterminé que, de mars à juin 2024, toutes les zones du pays sont soit en Phase 3 (Crise), soit en Phase 4 (Urgence), ce qui montre la gravité de la situation de sécurité alimentaire dans le pays. 36% des PDI vivent dans des zones qui sont en Phase 4 et 64% dans des zones en Phase 3.

Figure 10. PDI par phase IPC de leurs communes d'accueil



* La Phase 3 implique que les ménages : (i) ont des déficits de consommation alimentaire reflétés par une malnutrition aiguë élevée ou supérieure aux niveaux habituels ; ou (ii) parviennent à couvrir leurs besoins alimentaires essentiels de façon marginale mais seulement en se départissant de leurs avoirs de moyens d'existence majeurs ou en employant des stratégies d'adaptation de crise
La Phase 4 implique que les ménages : (i) ont d'importants déficits de consommation alimentaire reflétés par une malnutrition aiguë très élevée et une mortalité excessive ; ou (ii) sont en mesure de réduire l'importance des déficits alimentaires mais uniquement en utilisant des stratégies d'adaptation d'urgence et en liquidant leurs avoirs.
Plus d'informations sur l'IPC peuvent être trouvées sur <https://www.ipcinfo.org>

PROVENANCE DES PDI

Figure 11. PDI par département de provenance (admin 1)

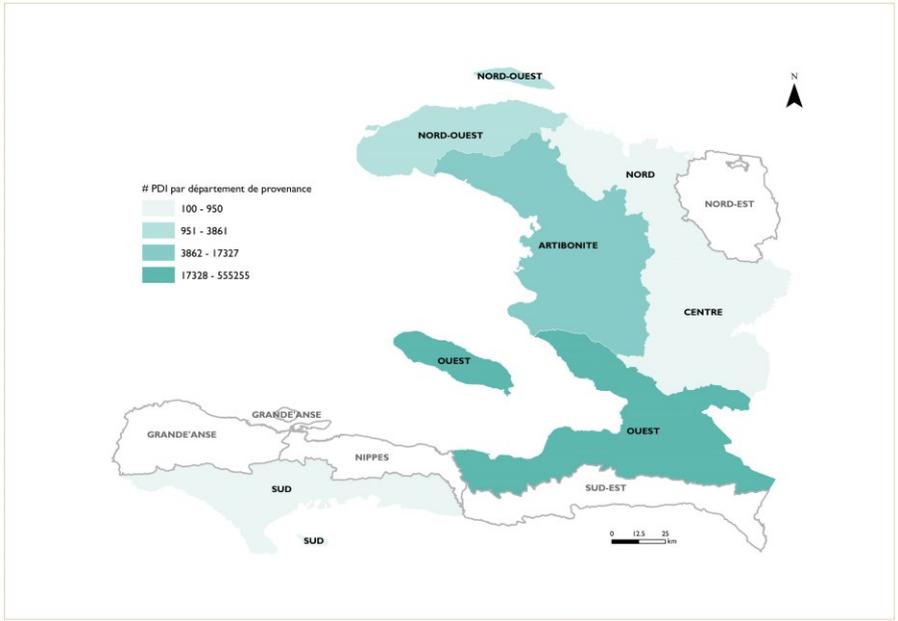


Figure 13. Provenances des PDI

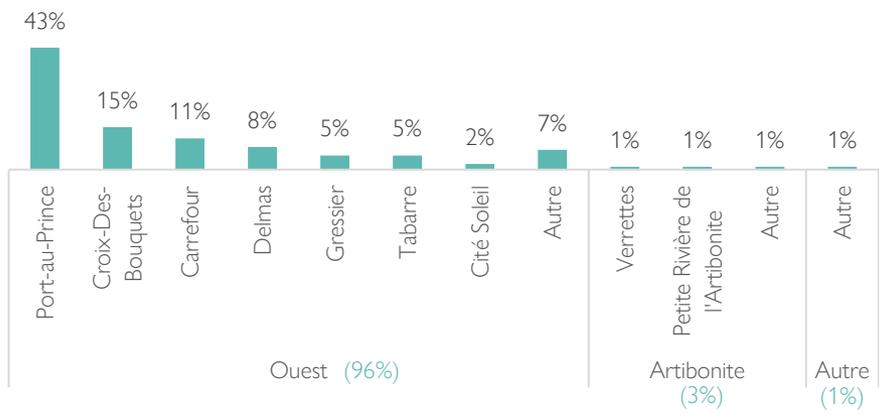
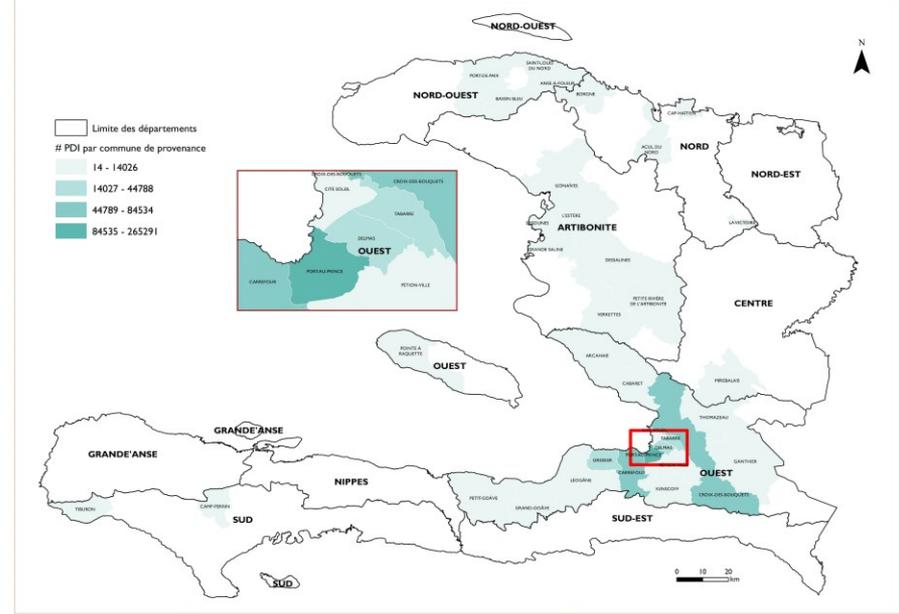


Figure 12. PDI par commune de provenance (admin 2)



Les zones situées dans le département de l'Ouest constituent la provenance de la quasi-totalité des PDI (96%) tandis que 3% sont venues du département de l'Artibonite. Ceci est dû au fait que les incidents liés aux violences sont plus fréquents dans le département de l'Ouest, notamment dans la ZMPP. [Sur 1 162 incidents liés aux violences répertoriés par le Projet de données sur la localisation et les événements des conflits armés \(ACLED\) de 2023 à 2024](#), la majorité ont eu lieu dans l'Ouest (79% - dont 69% dans la ZMPP et 10% hors de la ZMPP) et 12% dans l'Artibonite (voir la figure 17 sur la page 9).

La ZMPP constitue la provenance de 85% des PDI de tout le pays, notamment sa commune de Port-au-Prince, d'où proviennent 43% des PDI.

Il est à souligner que la commune de Port-au-Prince est celle où le plus d'incidents liés aux violences ont été recensés par ACLED (un quart des incidents observés dans le pays ont eu lieu dans cette commune).

Figure 14. Départements de provenance et d'accueil des PDI

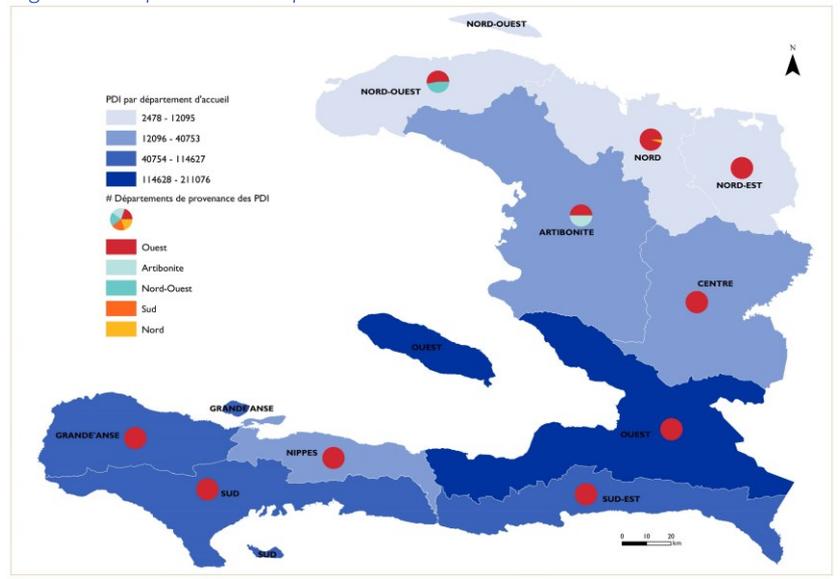


Figure 15. Départements de provenance par département d'accueil des PDI

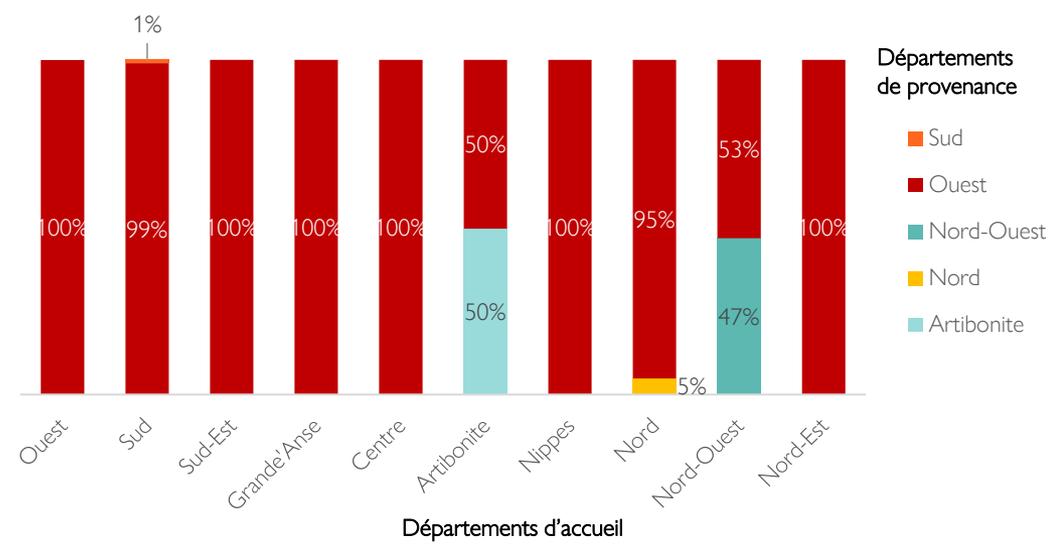
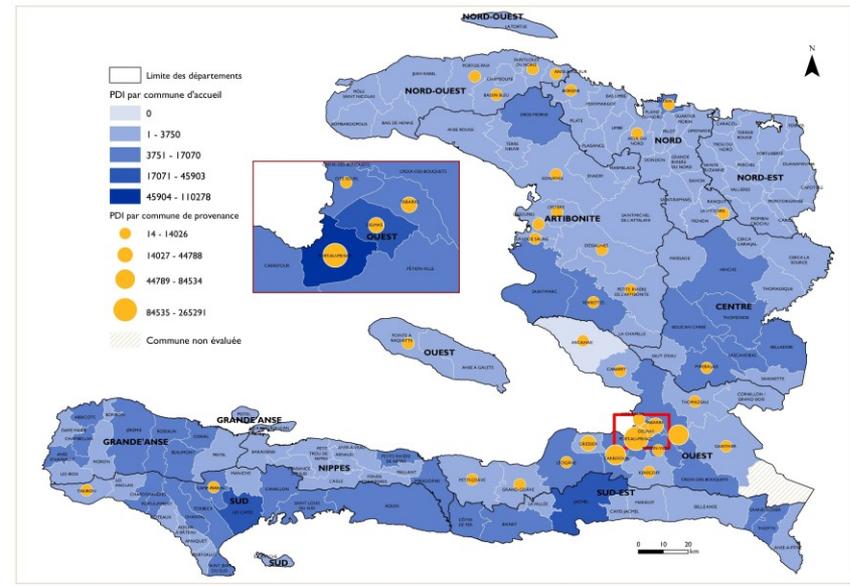


Figure 16. Communes de provenance et d'accueil des PDI

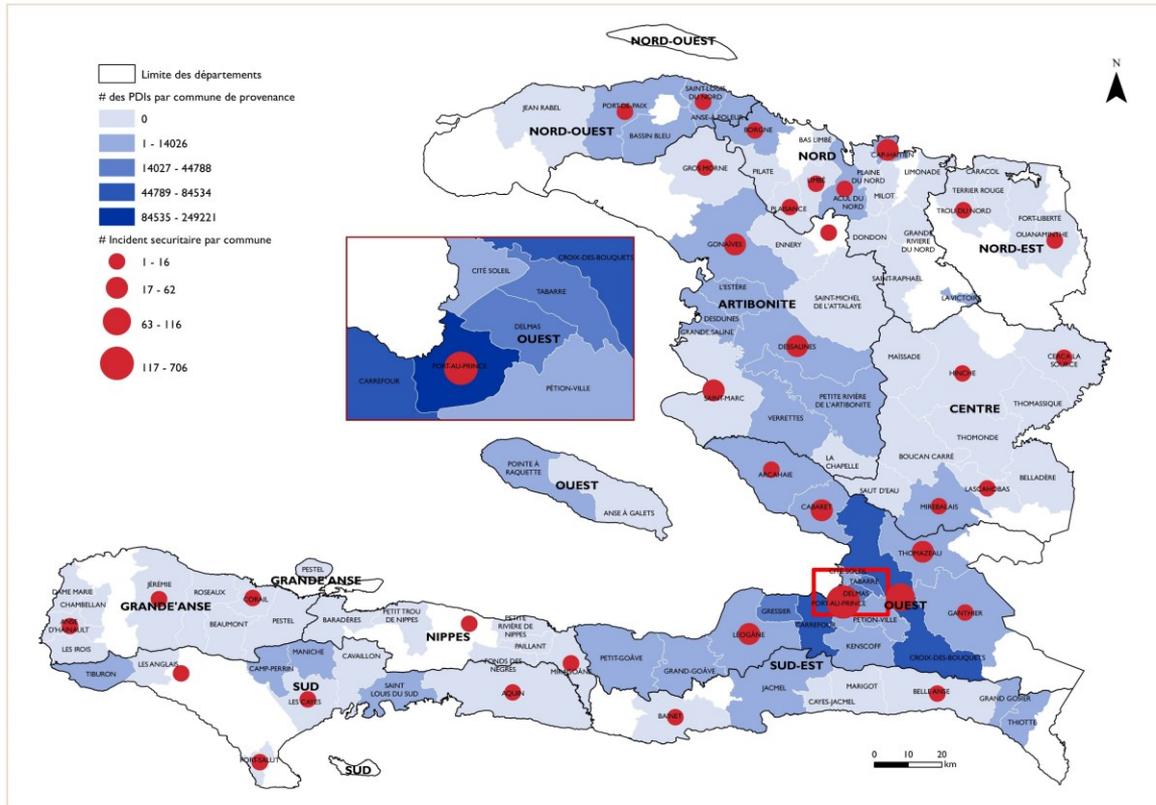


Les PDI accueillies dans quasiment tous les départements, sont venues du département de l'Ouest, notamment de la ZMPP : 78% des PDI en province sont venues de la ZMPP. Les départements de l'Artibonite et du Nord-Ouest, sont ceux où une proportion importante des PDI ne proviennent pas du département de l'Ouest.

Dans l'Artibonite, la moitié des PDI sont venues de ce même département, cela étant dû aux violences dans certaines zones de ce département, faisant de lui le deuxième dans le pays en nombre d'incidents liés aux violences, après l'Ouest.

Dans le Nord-Ouest, les zones limitrophes à l'Artibonite sont parfois affectées par des attaques de personnes armées venant de ce dernier département (de la commune de Gros Morne notamment), poussant des personnes à se déplacer.

Figure 17. Incidents liés aux violences dans les communes de provenance des PDI



RAISONS DE DÉPLACEMENT

Figure 18. Raisons de déplacement

Raisons de déplacement des PDI	%
Attaque / Violence	98%
Déplacement préventif / Peur	1%
Difficultés pour exercer des activités de subsistance à cause de l'insécurité	0,5%
Catastrophe naturelle	0,5%

Les raisons liées aux violences étaient les motifs de déplacement de presque tous les PDI en Haïti. Seuls 0,5% des personnes actuellement en situation de déplacement se sont déplacés à cause d'une catastrophe naturelle.

Source de données sur les incidents : [ACLED](https://acled.org/) (Incidents de janvier 2023 à mai 2024)

PÉRIODE DE DÉPLACEMENT

Figure 19. Année de déplacement

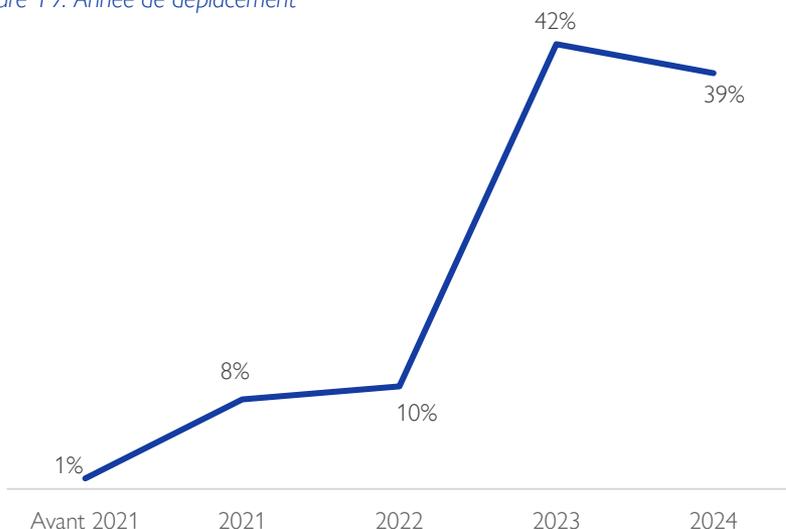


Figure 21. Année de déplacement par communes principales de provenance

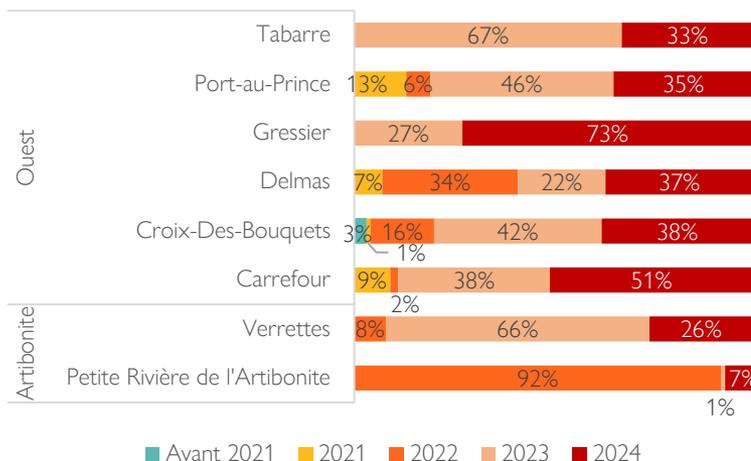
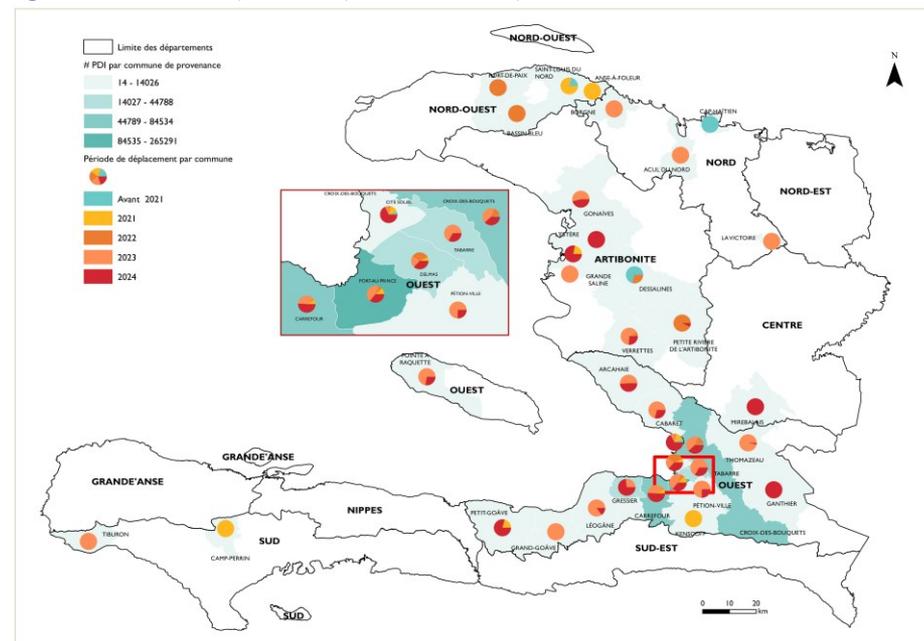


Figure 20. Année de déplacement par commune de provenance



Il est à souligner que les périodes de déplacement sont celles des personnes toujours déplacées à ce jour, sans tenir compte des personnes qui étaient déplacées mais qui sont depuis rentrées chez elles. De ce fait, elle ne présente ni l'évolution globale ni le nombre cumulatif des déplacements pour une année donnée, mais rend compte des périodes marquant **le début de déplacement des personnes actuellement déplacées.**

L'année 2023 et la première moitié de 2024 sont les périodes de déplacement majeures des personnes qui sont actuellement déplacées, avec respectivement 42% et 39% des PDI qui se sont déplacées pendant ces périodes. Il est à noter que l'année 2024 est seulement à sa moitié et **le nombre des PDI déplacés durant cette année est déjà quasiment le même que le nombre des PDI pendant toute l'année 2023, indiquant une détérioration grandissante de la situation sécuritaire durant la première partie de l'année 2024.**

Près de la moitié (46%) des personnes ayant fui des zones situées dans la commune de Port-au-Prince, la principale zone de provenance des PDI dans le pays, se sont déplacées en 2023 et 35% pendant la première moitié de l'année 2024. Les communes de Gressier et Carrefour sont celles d'où la majorité des PDI ont fui en 2024.

FOCUS SUR LA ZONE MÉTROPOLITAINE DE PORT-AU-PRINCE

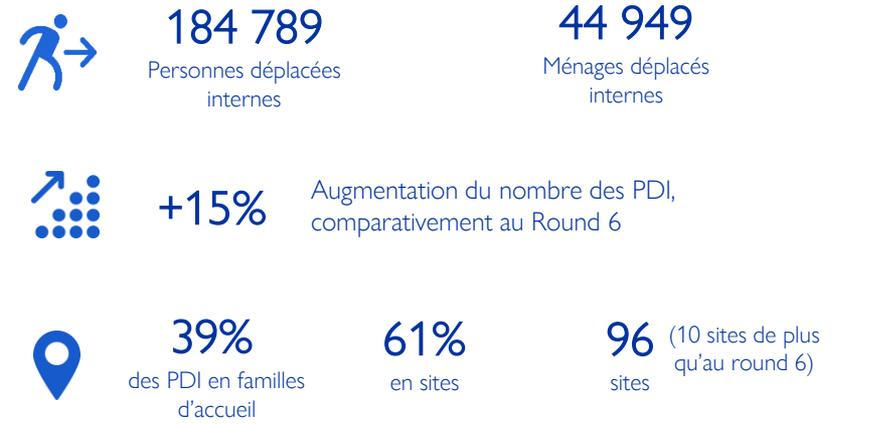
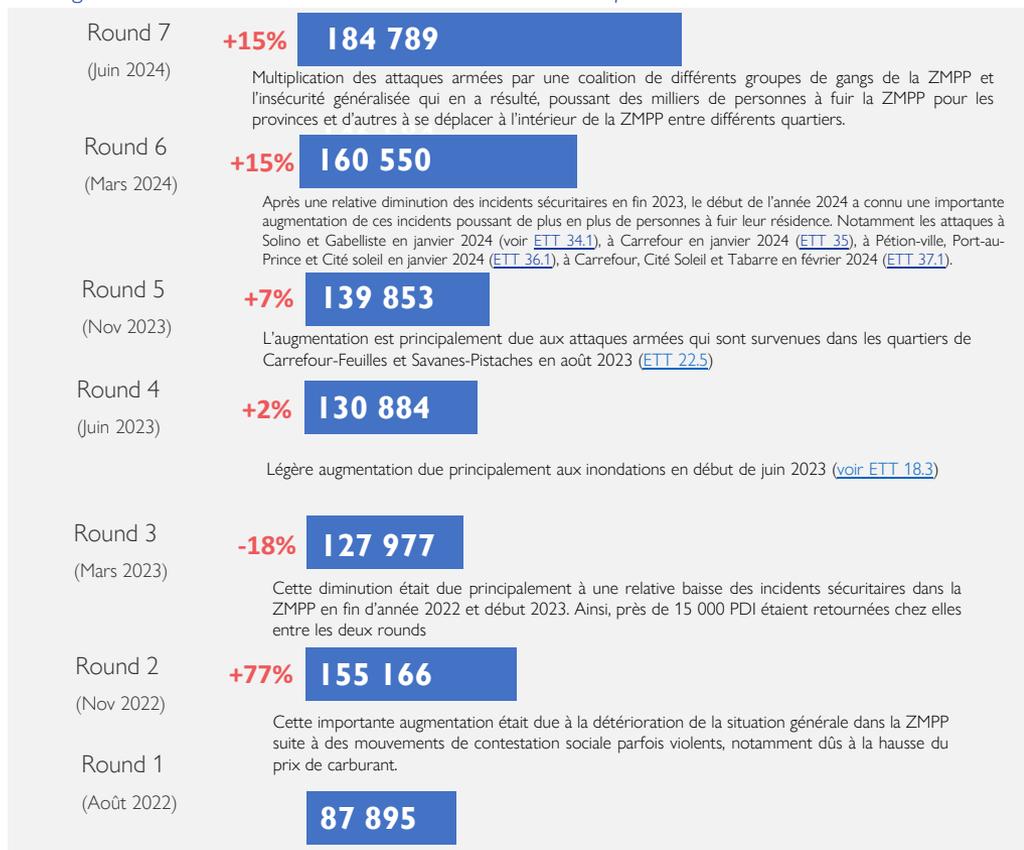


Figure 23. PDI par commune d'accueil dans la ZMPP

Communes	Ménages déplacés internes	Personnes Déplacées Internes	% des PDI
Port-au-Prince	25 776	110 278	60%
Delmas	12 064	45 903	25%
Carrefour	2 415	9 589	5%
Croix-Des-Bouquets	1 505	6 218	3%
Tabarre	1 448	5 156	3%
Cité Soleil	989	3 963	2%
Pétion-Ville	752	3 682	2%
TOTAL	44 949	184 789	100%

Figure 22. Evolution du nombre des PDI dans la ZMPP depuis 2022



Près de 185 000 personnes sont déplacées internes dans la ZMPP, soit 15% de plus qu'au round 6. La commune de Port-au-Prince accueille la majorité des PDI de la ZMPP (60%), suivie de Delmas (25%). Contrairement à la situation en province, dans la ZMPP la majorité des PDI (61%) résident dans des sites. Au total, 96 sites ont été identifiés dans la ZMPP accueillant 112 851 PDI (15% de plus qu'au Round 6).. Dans ces sites, les PDI vivent dans des conditions de vie insalubres, dans la promiscuité et font face à des problèmes sanitaires, subissent de la stigmatisation et d'autres risques de protection et sécurité. Les partenaires du cluster protection ont recueilli des informations indiquant que les gangs ont utilisé des PDI en sites comme « bouclier » lors des attaques. Par exemple, les 25 et 26 avril 2024, plus de 27 personnes ont été tuées et 30 autres blessées dont des PDI résidant dans un site*.

* Note de plaidoyer du cluster protection pour la protection des PDI en Haïti, mai 2024

Figure 29. Evolution de la situation de déplacement dans la ZMPP de 2022 à 2024

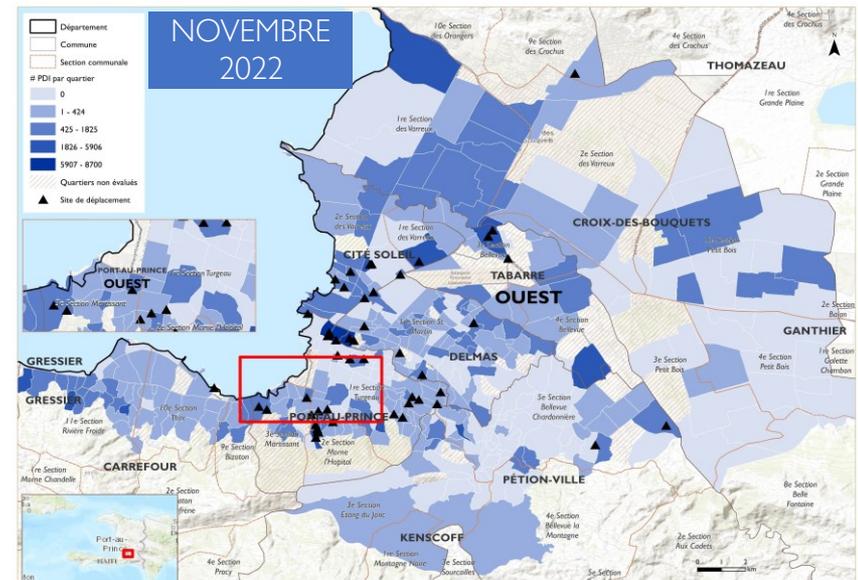
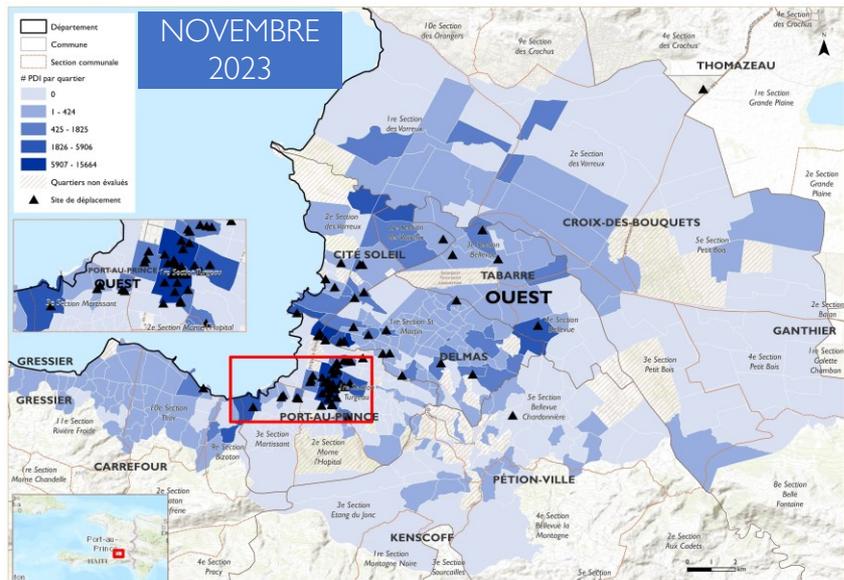
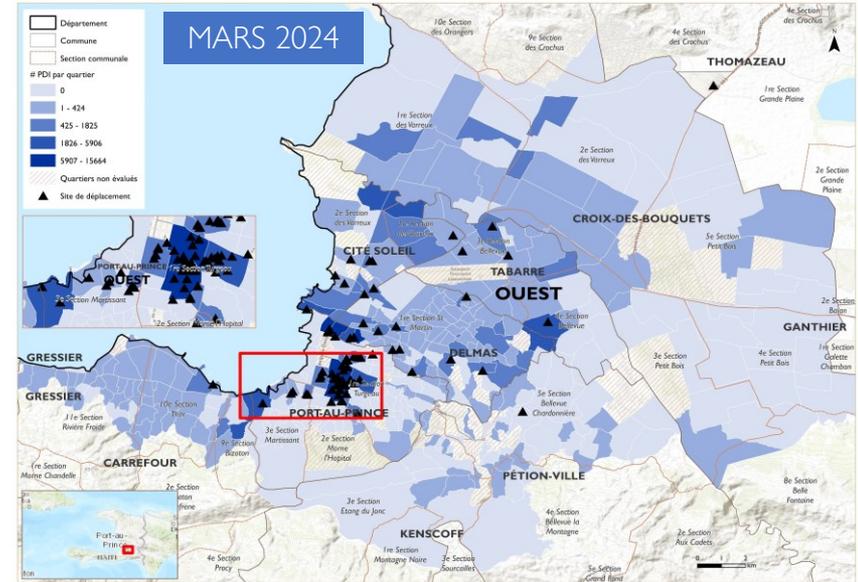
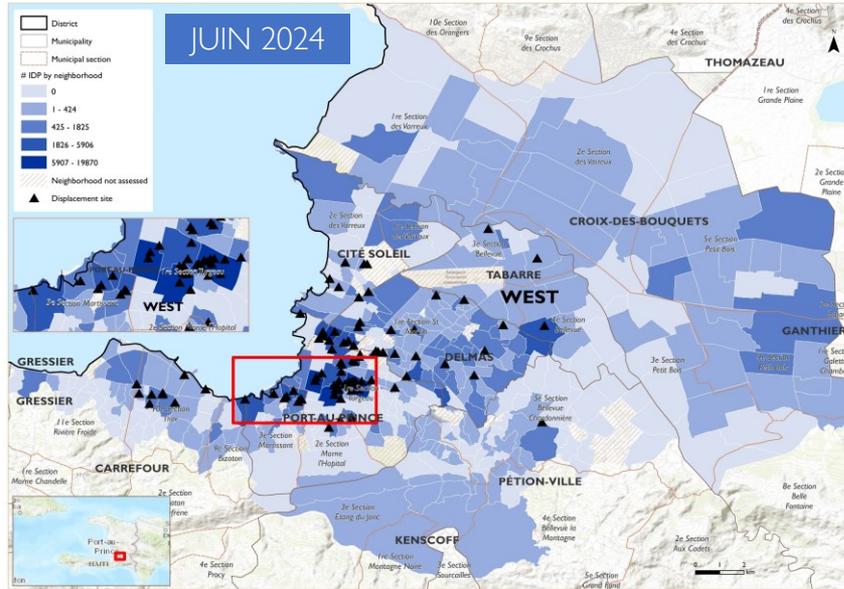


Figure 24. PDI en sites dans la ZMPP

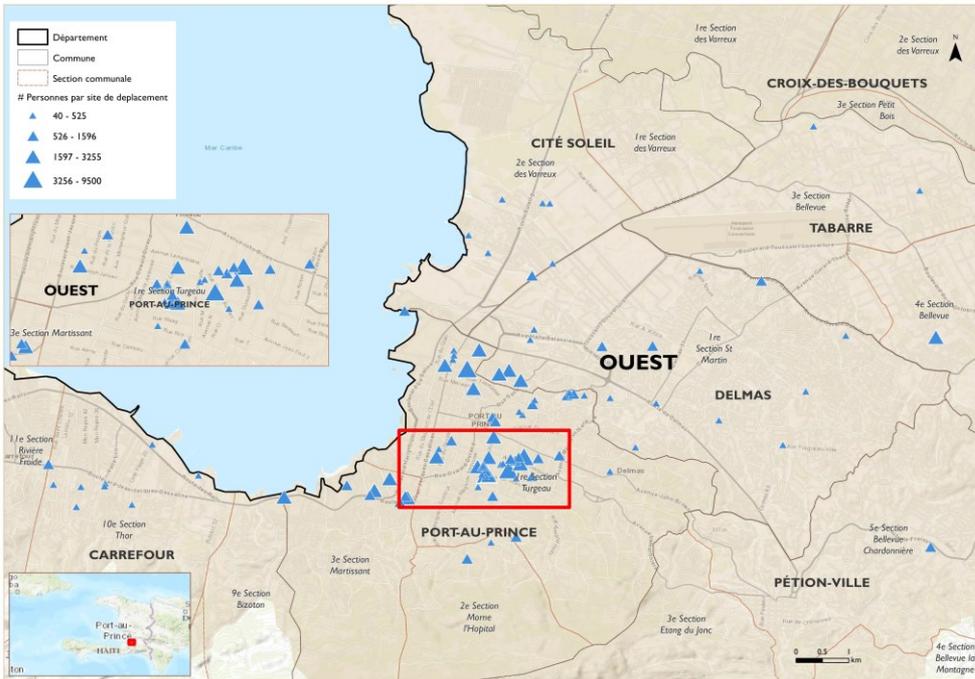
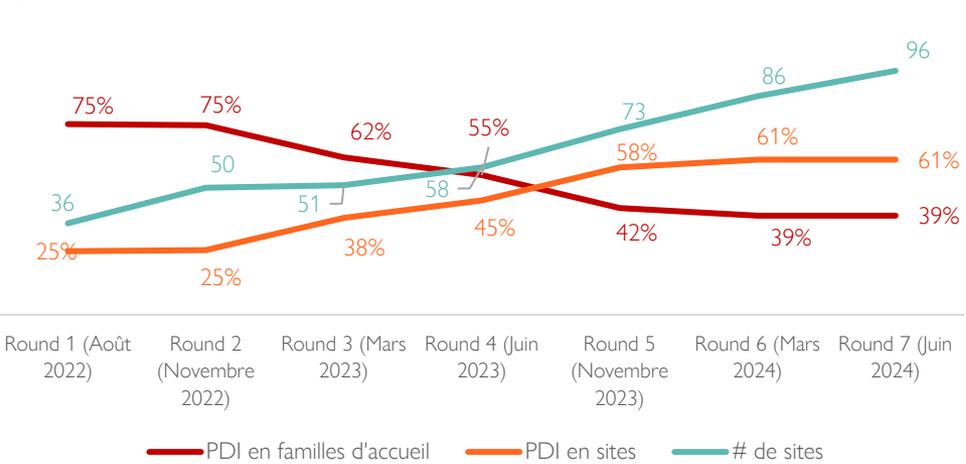


Figure 25. Evolution des proportions des PDI en familles d'accueil vs en sites de 2022 à 2024



Les PDI sont principalement concentrés dans 20 sites (sur 96 sites) : ces 20 sites accueillent 63% des PDI en sites dans la ZMPP*.

Par ailleurs, il est à noter qu'au début de déplacements importants dans la ZMPP, en 2022, les PDI étaient plus accueillies en familles d'accueil qu'en sites : la fin de l'année 2022, seulement un quart des PDI résidaient en sites. Un an plus tard, fin 2023, la situation s'était inversée, avec la majorité des PDI résidant désormais en sites (58%). Cette tendance a continué en 2024 et actuellement, 6 PDI sur 10 résident dans des sites (61%) (voir figure 25).

En 2023, la DTM avait collecté des témoignages pour comprendre les raisons de cette tendance. Ces témoignages avaient souligné que les ressources limitées des familles d'accueil, ainsi que la détérioration de la cohésion sociale découlant de ce problème de ressources et de l'insécurité généralisée, en étaient les principales raisons**.

Les sites dans la ZMPP sont concentrés dans la commune de Port-au-Prince (60 des 96 sites sont situés dans cette commune). Parmi les PDI accueillies dans cette commune, 85% résident dans les sites et 15% en familles d'accueil.

Figure 26. PDI en familles d'accueil vs en sites par commune d'accueil

Communes	# de PDI	PDI en familles d'accueil	PDI en sites	# de sites
Port-au-Prince	110 278	15%	85%	60
Delmas	45 903	73%	27%	16
Carrefour	9 589	76%	24%	9
Croix-Des-Bouquets	6 218	100%	0%	0
Tabarre	5 156	51%	49%	3
Cité Soleil	3 963	63%	37%	7
Pétion-Ville	3 682	79%	21%	1
TOTAL	184 789	39%	61%	96

* Voir [la liste des sites pour plus de détails](#)
** [Pour plus de détails, accéder au rapport sur ces témoignages](#)

Figure 27. Types de sites dans la ZMPP

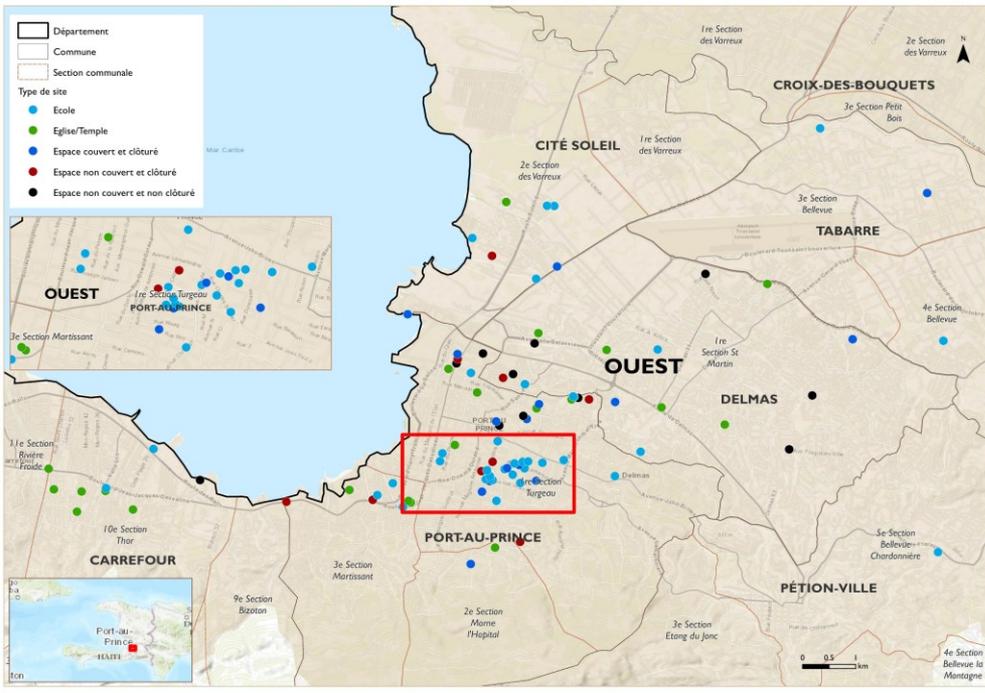


Figure 28. PDI par type de sites dans la ZMPP

Types des sites	# des sites	# des PDI	% des PDI
Ecole	39	61 948	55%
Eglise/Temple	22	15 763	14%
Espace couvert et clôturé	16	15 401	14%
Espace non couvert et clôturé	9	11 437	10%
Espace non couvert et non clôturé	10	8 302	7%
TOTAL	96	112 851	100%

Les écoles sont les lieux les plus utilisés dans la ZMPP pour accueillir les PDI. Au total 39 écoles sont occupées par près de 62 000 PDI (soit 55% des PDI en sites dans la ZMPP). Les églises accueillent 14% des PDI en sites. Les espaces couverts et clôturés accueillent la même proportion. Il s'agit des sites tels que le Parc Dix, les locaux des Ministères de l'Education et de Communication situés dans la commune de Port-au-Prince.

Des espaces non couverts (sans toiture) et non clôturés accueillent 7% des PDI en sites (soit 8 302 PDI). Les PDI dans ces espaces sont plus exposées aux intempéries, à des balles perdues et à d'autres risques.

FOCUS SUR LES COMMUNES DE L'OUEST HORS ZMPP

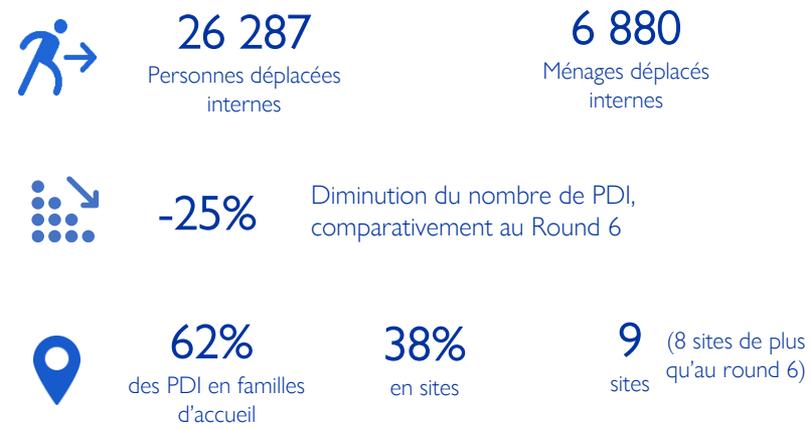
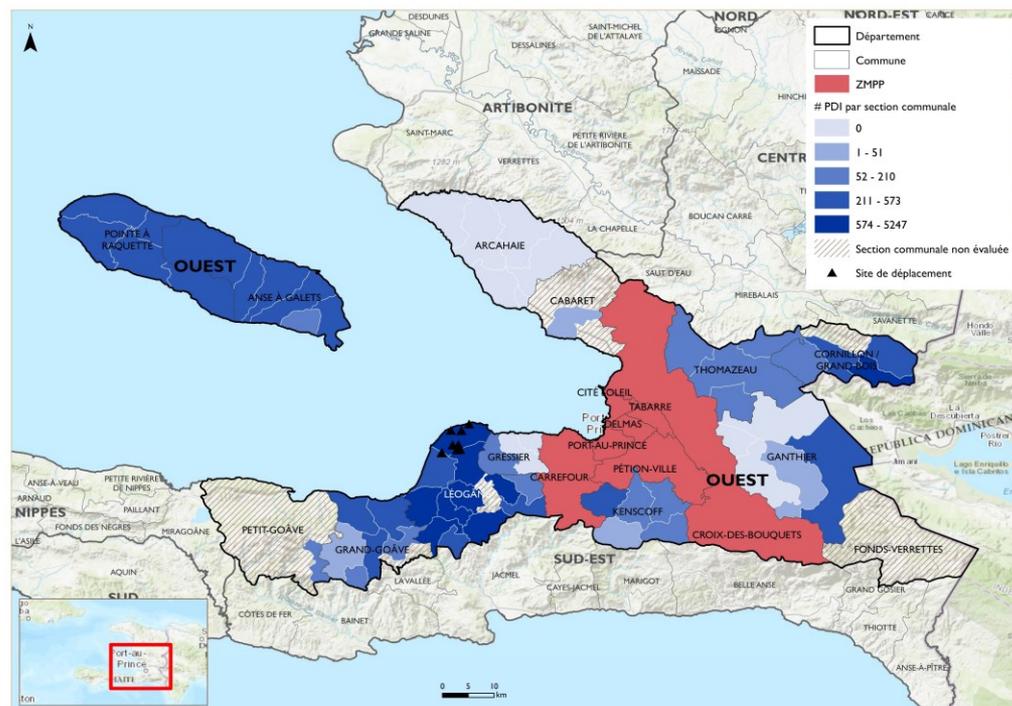


Figure 31. PDI par communes d'accueil hors ZMPP dans l'Ouest

Communes	Ménages déplacés internes	Personnes Déplacées Internes	% des PDI	# des sites
Léogâne	4 624	17 070	65%	9 (accueillant 10 045 PDI)
Anse à Galets	364	1 688	6%	0
Pointe à Raquette	346	1 453	6%	0
Cornillon / Grand Bois	360	1 332	5%	0
Grand-Goâve	325	1 300	5%	0
Kenscoff	157	653	2%	0
Ganthier	139	541	2%	0
Thomazeau	85	415	2%	0
Gressier	30	150	1%	0
Autres communes	450	1 685	6%	0
TOTAL	6 880	26 287	100%	9

Figure 30. Lieux d'accueil des PDI dans les zones hors ZMPP dans le département de l'Ouest

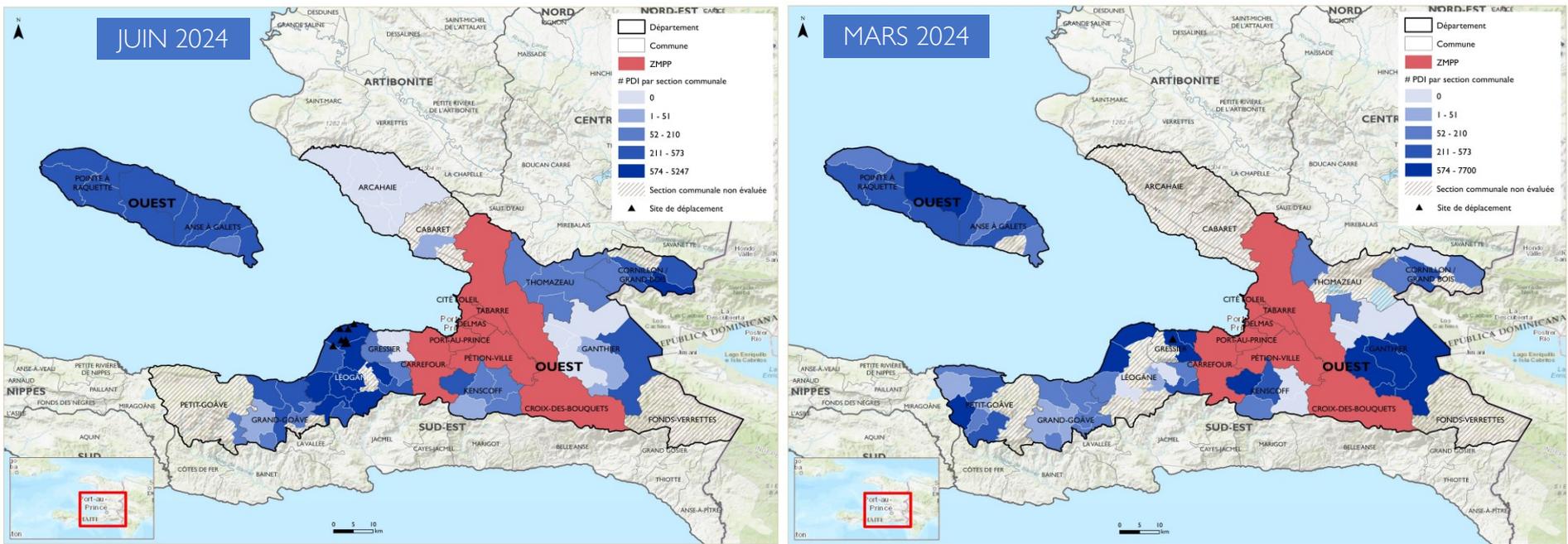


Un peu plus de 26 000 personnes sont déplacées internes dans les zones situées dans le département de l'Ouest mais en dehors de la ZMPP. Ceci représente une diminution de 25% comparativement au round 6. La commune de Ganthier accueillait le plus de PDI dans ces zones lors du round 6, notamment suite aux attaques armées survenues en décembre 2023 et février 2024 dans certaines de ses sections communales (ETT [32.1](#) et [40](#)). Cette commune a ensuite connu une baisse importante du nombre des PDI, car la majorité sont retournées dans leurs lieux d'origine habituels ou se sont réfugiées dans d'autres zones du pays.

Par ailleurs, la commune de Léogâne a vu le nombre des PDI qui y sont accueillies, augmenter de 230% entre les Rounds 6 et 7. Ceci s'explique par les attaques de mai 2024 dans la commune de Gressier qui ont poussé des milliers de personnes à chercher refuge dans la commune voisine de Léogâne et y créaient des sites (ETT [42](#)).

Parmi les PDI dans les zones hors ZMPP du département de l'Ouest, 70% sont venues de ces mêmes zones, notamment de Gressier (33%) et Léogâne (19%).

Figure 32. Evolution de la situation de déplacement dans les zones hors ZMPP de l'Ouest, entre Round 6 et Round 7



FOCUS SUR LE GRAND SUD



268 452
Personnes déplacées
internes

59 437
Ménages déplacés
internes



+131% Augmentation du nombre de PDI,
comparativement au Round 6



99.9%
des PDI en familles
d'accueil

0.1%
en sites

3 (1 site de plus
qu'au round 6)

Le nombre des PDI dans le Grand Sud a augmenté de 131% comparativement au Round 6. C'est la région ayant connu la plus grande augmentation du nombre des PDI dans le pays. Lorsque les attaques armées se sont multipliées dans la ZMPP entre mars et avril 2024, des personnes qui fuyaient celle-ci se dirigeaient principalement vers le Grand Sud. Entre le 8 mars et 9 avril 2024, l'OIM a observé un flux de près de 95 000 personnes qui ont quitté la ZMPP dont la majorité se dirigeait vers le Grand Sud (voir [le rapport sur les flux de la ZMPP vers les provinces](#))

Ainsi, le Grand Sud est la première région d'accueil des PDI dans le pays, accueillant près de la moitié des PDI du pays (47%). Parmi les quatre départements de cette région, le Sud est le premier département d'accueil des PDI : 114 627 PDI sont localisées dans ce département, soit 43% des PDI dans le Grand Sud et 20% des PDI dans le pays.

Figure 33. Lieux d'accueil des PDI dans le Grand Sud

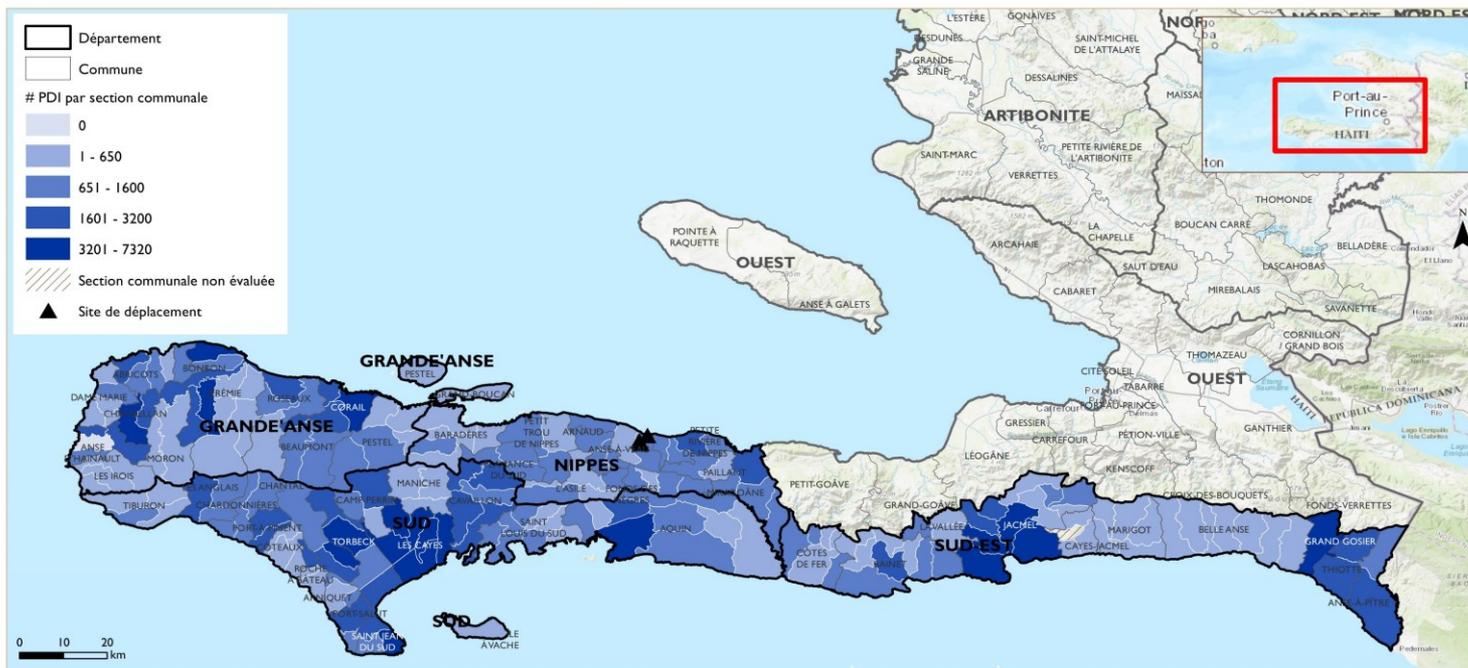


Figure 34. PDI par commune d'accueil dans le Grand Sud

Départements	Communes	Ménages déplacés internes	# des PDI	% des PDI	# des sites
Sud	Les Cayes	7 900	32 203	12%	0
	Aquin	2 365	12 020	4%	0
	Torbeck	2 000	10 000	4%	0
	Cavaillon	1 932	9 663	4%	0
	Autres communes	10 847	50 741	19%	0
Total Sud		25 044	114 627	43%	0
Sud-Est	Jacmel	8 104	30 782	11%	0
	Bainet	1 822	6 855	3%	0
	Autres communes	4 151	24 194	9%	0
Total Sud-Est		14 077	61 831	23%	0
Grand'Anse	Jérémie	3 287	15 844	6%	0
	Corail	2 298	9 888	4%	0
	Autres communes	7 477	35 696	13%	0
Total Grand'Anse		13 062	61 428	23%	0
Nippes	Petite Rivière de Nippes	1 145	5 056	2%	0
	Miragoâne	1 080	4 790	2%	0
	Anse-à-Veau	606	2 633	1%	3 (accueillant 208 personnes)
	Autres communes	4 423	18 087	6%	0
Total Nippes		7 254	30 566	11%	3
TOTAL GRAND SUD		59 437	268 452	100%	3

Les chiffres de toutes les communes et sections communales sont disponibles dans le jeu des données (accessible [ICI](#)).

Figure 35. Evolution de la situation de déplacement dans le Grand Sud, entre Round 6 et Round 7

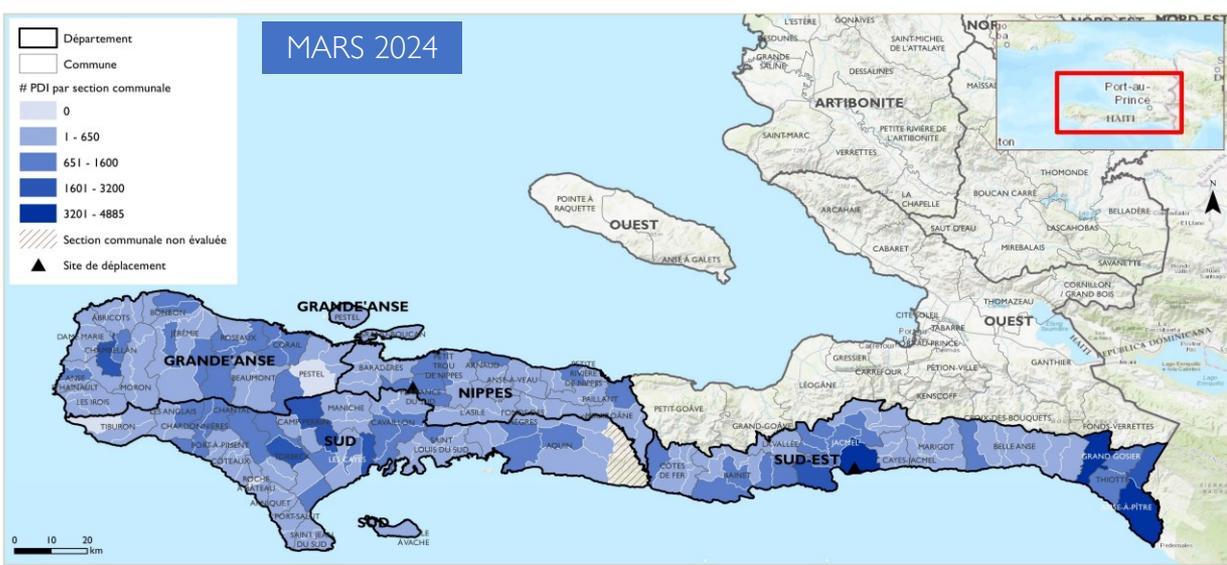
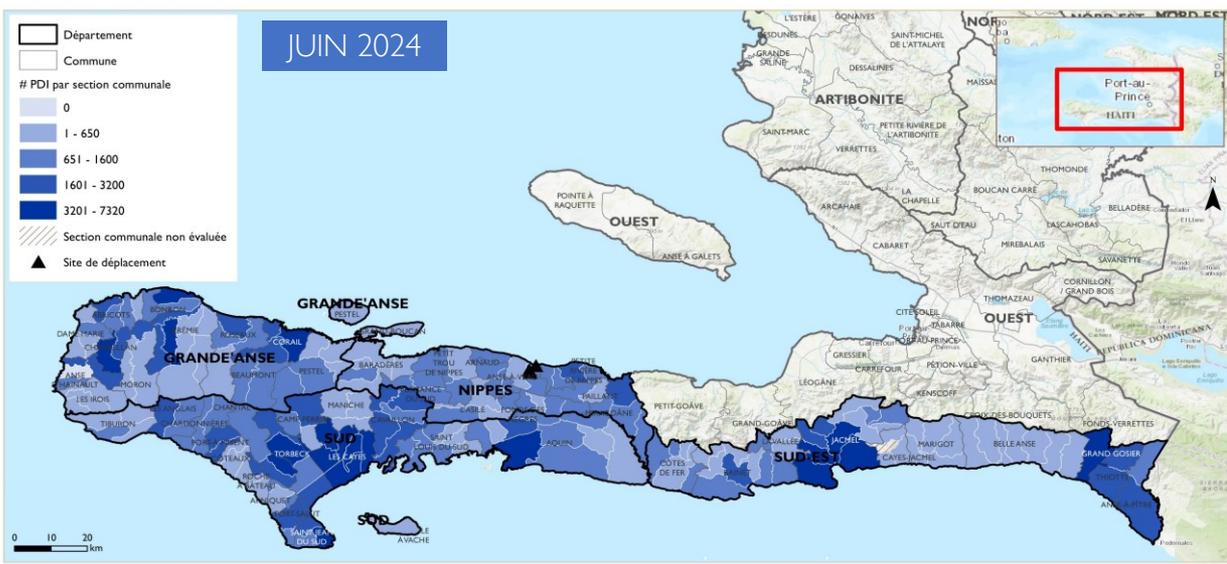


Figure 36. Proportion des PDI sur la population totale dans les communes d'accueil dans le Grand Sud

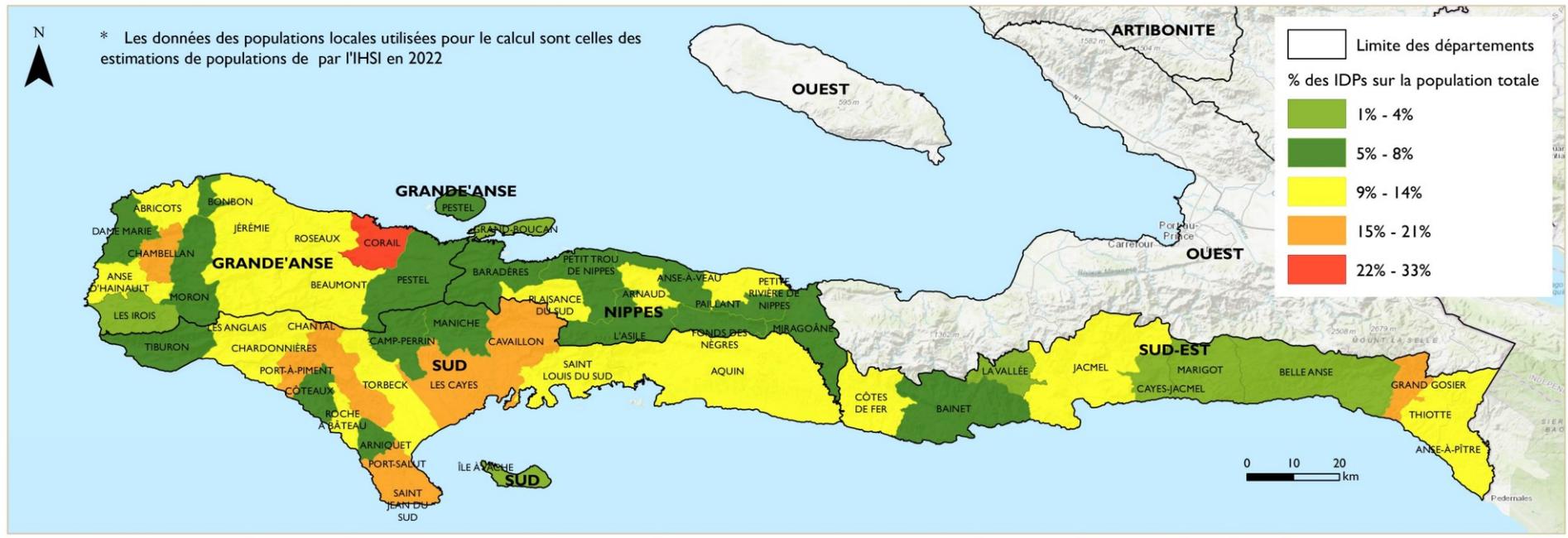


Figure 37. Proportion des PDI sur la population totale par département

Département	% des PDI sur le total de la population
Grande'Anse	11%
Nippes	8%
Sud	12%
Sud-Est	9%
TOTAL	10%

Figure 38. Top des communes avec les proportions des PDI les plus élevées

Commune	Département	# des PDI	% des PDI sur la population totale
Corail	Grande'Anse	9888	33%
Grand Gosier	Sud-Est	5010	21%
Saint Jean du Sud	Sud	6750	19%
Port-à-Piment	Sud	4937	19%
Chambellan	Grande'Anse	6400	19%
Chantal	Sud	7800	17%
Les Cayes	Sud	32203	17%
Port-Salut	Sud	3200	16%
Cavillon	Sud	9663	15%
Jacmel	Sud-Est	30782	14%
Chardonnières	Sud	4365	14%
Petite Rivière de Nippes	Nippes	5056	14%

Les données indiquent que les PDI représentent 10% de la population dans le Grand Sud. Les données des populations locales utilisées sont les dernières estimations de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI).

Les communes de Corail dans la Grande'Anse et de Grand Gosier dans le Sud-Est sont les communes où les proportions des PDI sur la population totale sont les plus élevées, respectivement 33 et 21%. Ceci indiquant la pression sur les ressources que l'arrivée des PDI a dans ces zones.

FOCUS SUR LE CENTRE

40 753
Personnes déplacées
internes

9 478
Ménages déplacés
internes

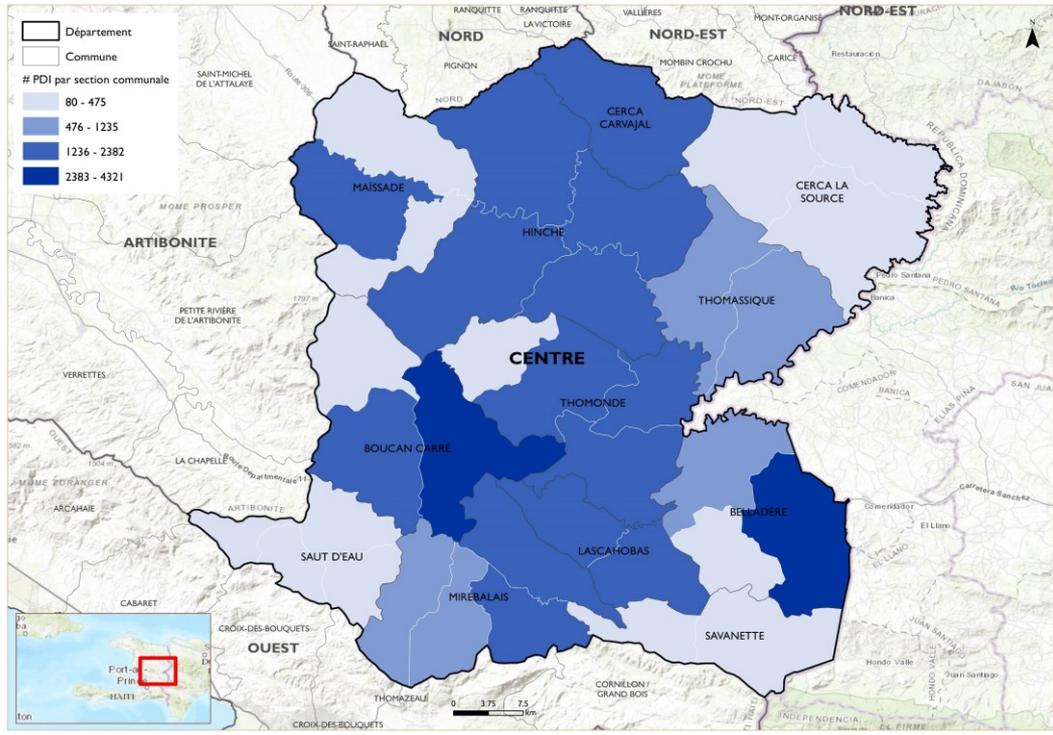
+78% Augmentation du nombre de PDI,
comparativement au Round 6

100%
des PDI en familles
d'accueil

Figure 40. PDI par communes d'accueil dans le Centre

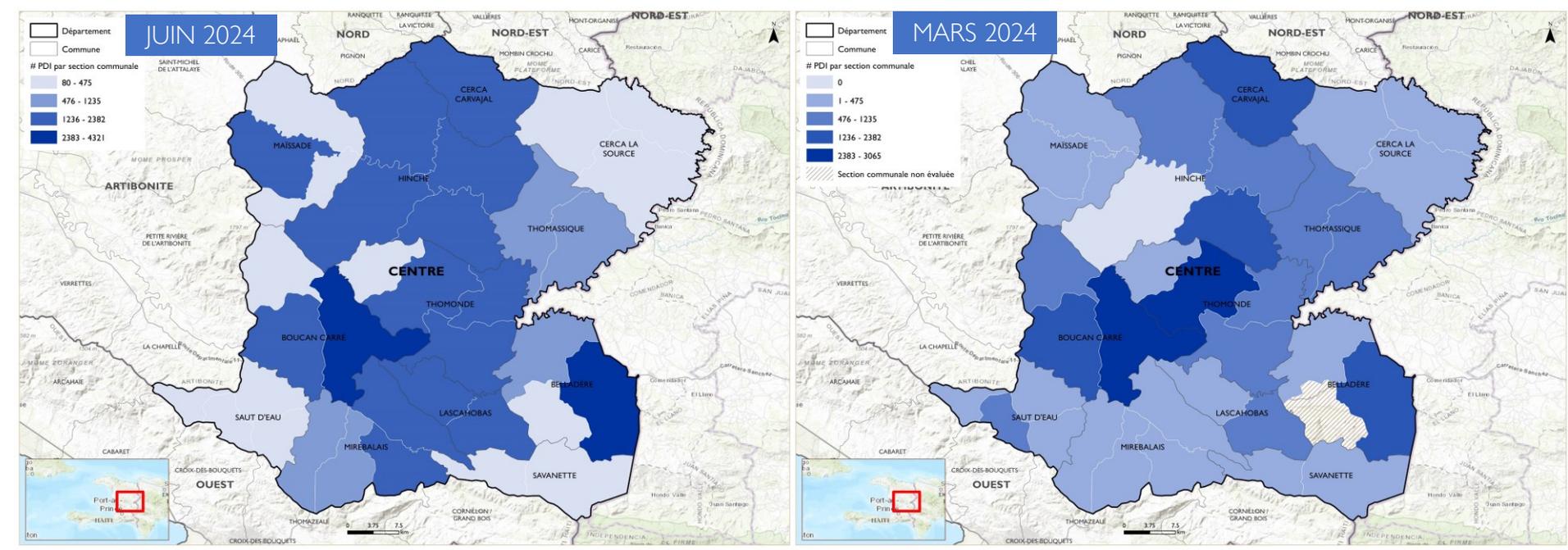
Communes	Ménages déplacés internes	Personnes Déplacées Internes	% des PDI
Hinche	1 432	7 373	17%
Belladère	1 244	5 521	13%
Thomonde	1 169	4 845	12%
Boucan Carré	1 090	4 700	12%
Mirebalais	1 260	4 690	12%
Lascahobas	1 026	4 382	11%
Maïssade	795	2 960	7%
Thomassique	487	2 435	6%
Cerca Carvajal	500	1 600	4%
Saut d'Eau	251	1 255	3%
Cerca La Source	135	630	2%
Savanette	89	362	1%
TOTAL	9 478	40 753	100%

Figure 39. Lieux d'accueil des PDI dans le Centre



Avec 75% d'augmentation du nombre des PDI entre les Rounds 6 et 7, le Centre était la deuxième région ayant connu le plus d'augmentation après le Grand Sud. Toutes les PDI dans ce département sont venues du département de l'Ouest : 93% de la ZMPP, notamment de la commune des Croix-des Bouquets (76%) voisine au département du Centre; 6% de la commune de Thomazeau, qui a subi des attaques armées en février 2024 (ETT 38) et 1% de la commune de Cabaret.

Figure 41. Evolution de la situation de déplacement dans le Centre entre Round 6 et Round 7



FOCUS SUR L'ARTIBONITE

34 952 Personnes déplacées internes

7 680 Ménages déplacés internes

+27% Augmentation du nombre de PDI, comparativement au Round 6

99% des PDI en familles d'accueil

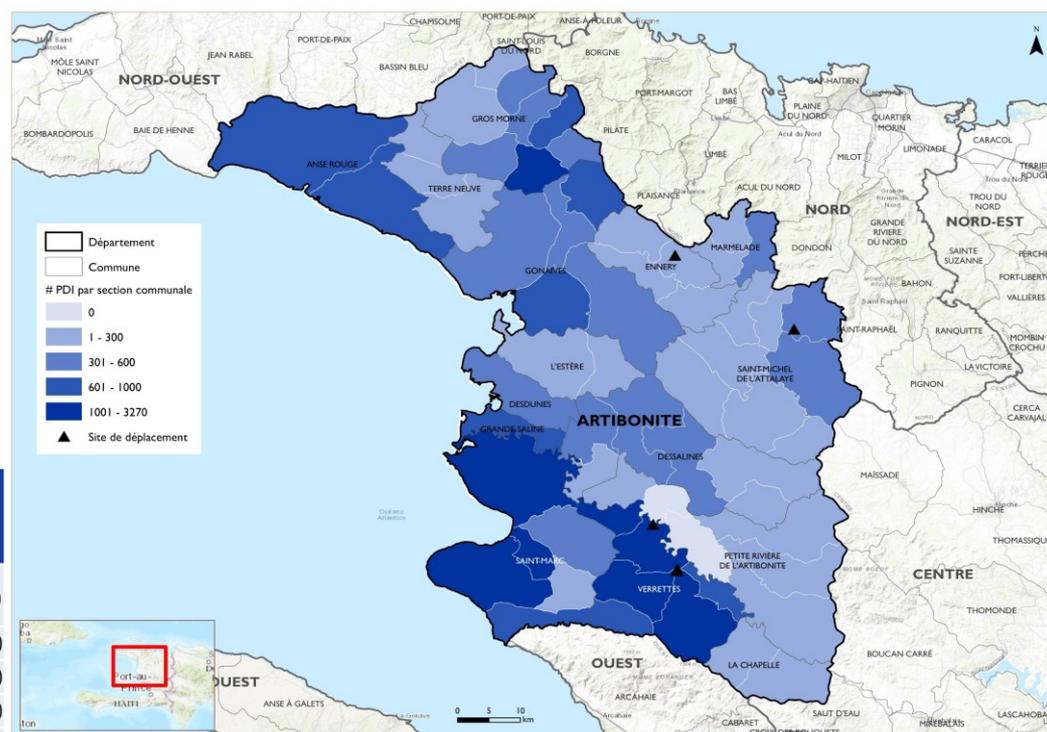
1% en sites

5 sites (2 sites de plus qu'au round 6)

Figure 43. PDI par communes d'accueil dans l'Artibonite

Communes	Ménages déplacés internes	# des PDI	% des PDI	# des sites
Verrettes	1 865	9 175	25%	3 (avec 330 PDI)
Saint-Marc	1 869	8 554	23%	0
Gros Morne	805	4 025	12%	0
Gonaïves	665	3 365	10%	0
Dessalines	550	1 775	5%	0
Saint-Michel de l'Attalaye	415	1 755	5%	1 (avec 100 PDI)
Anse Rouge	477	1 640	5%	0
Marmelade	195	1 000	3%	0
Grande Saline	225	902	3%	0
Ennery	154	624	2%	1 (avec 65 PDI)
Desdunes	120	600	2%	0
La Chapelle	110	550	2%	0
Terre Neuve	86	385	1%	0
Petite Rivière de l'Artibonite	84	322	1%	0
L'Estère	60	280	1%	0
TOTAL	7 680	34 952	100%	5 (avec 495 PDI)

Figure 42 Lieux d'accueil des PDI dans l'Artibonite

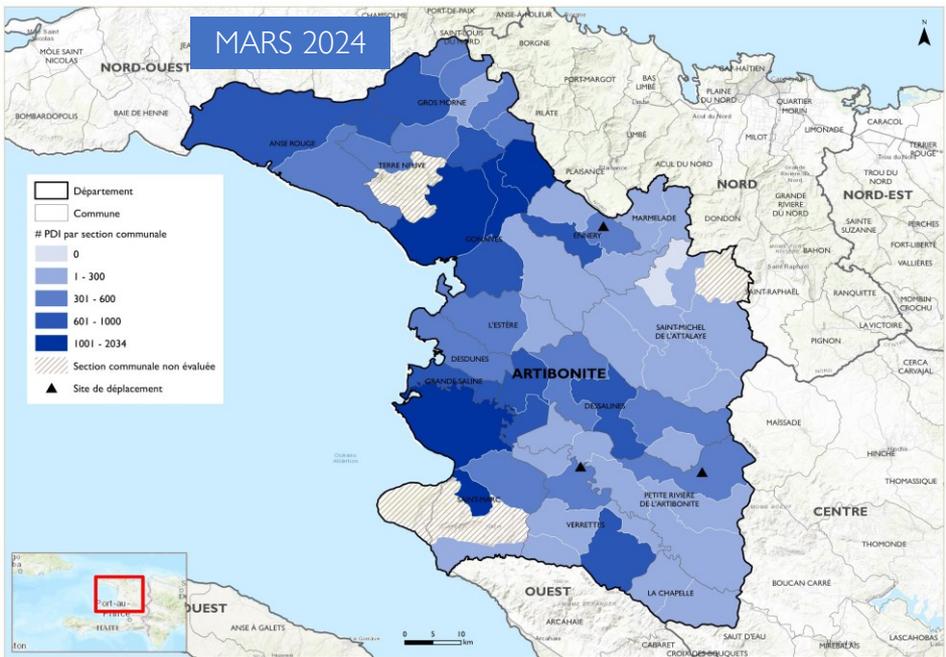
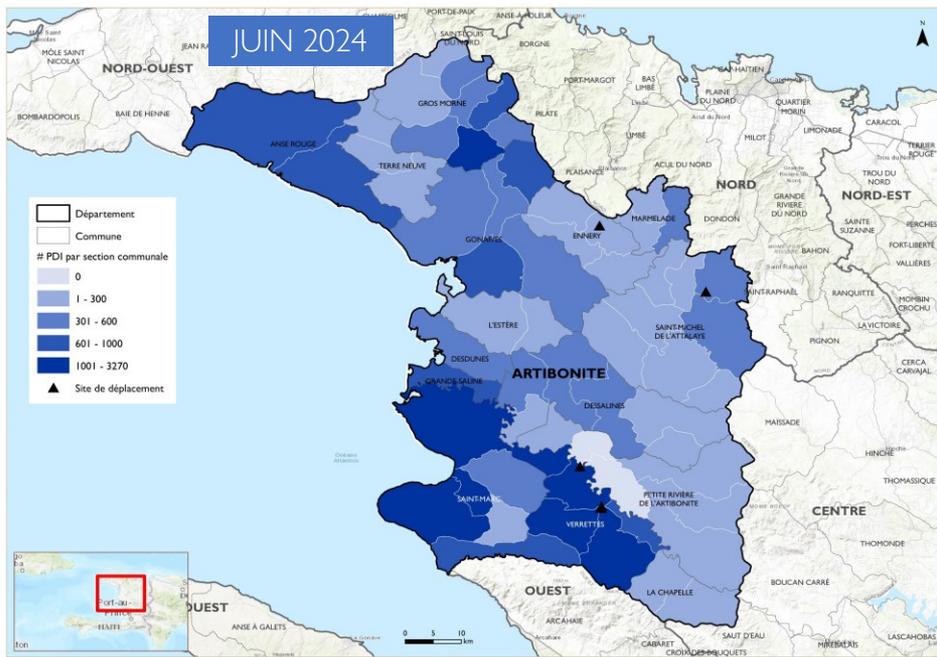


Près de 35 000 personnes sont déplacées internes dans l'Artibonite dont 99% en familles d'accueil et 1% dans 5 sites. Les communes de Verrettes et Saint-Marc accueillent environ la moitié (48%) des PDI du département.

La moitié des PDI présentes dans l'Artibonite sont venues des zones situées dans ce même département, notamment de Verrettes (provenance de 19% des PDI présentes dans l'Artibonite) et de Petite Rivière de l'Artibonite (17%).

L'autre moitié est venue du département de l'Ouest : 34% de la ZMPP et 16% de la commune de Cabaret.

Figure 44. Evolution de la situation de déplacement dans l'Artibonite entre Round 6 et Round 7



FOCUS SUR LE GRAND NORD



22 841

Personnes déplacées
internes

5 320

Ménages déplacés
internes



99.8%

des PDI en familles
d'accueil

0.2%

en site

1

site



Le Grand nord n'a pas été évalué lors du Round 6

Le Grand Nord est la région accueillant le moins de PDI dans le pays (3%). La quasi-totalité de ces personnes sont accueillies en familles d'accueil, exceptées 53 personnes résidant dans un site situé dans la commune de Sainte Suzanne dans le Nord-Est.

La grande partie des PDI dans cette zone sont venues de l'Ouest (81% : 78% de la ZMPP, 2% de Léogâne et 1% de Cabaret).

L'autre partie est principalement venue des communes de Saint-Louis du Nord (13%), et Bassin Bleu (2%) dans le Nord-Ouest. Ces communes subissent souvent des attaques des gangs venant de la commune limitrophe de Gros morne dans le département de l'Artibonite.

Figure 45. Lieux d'accueil des PDI dans le Grand Nord

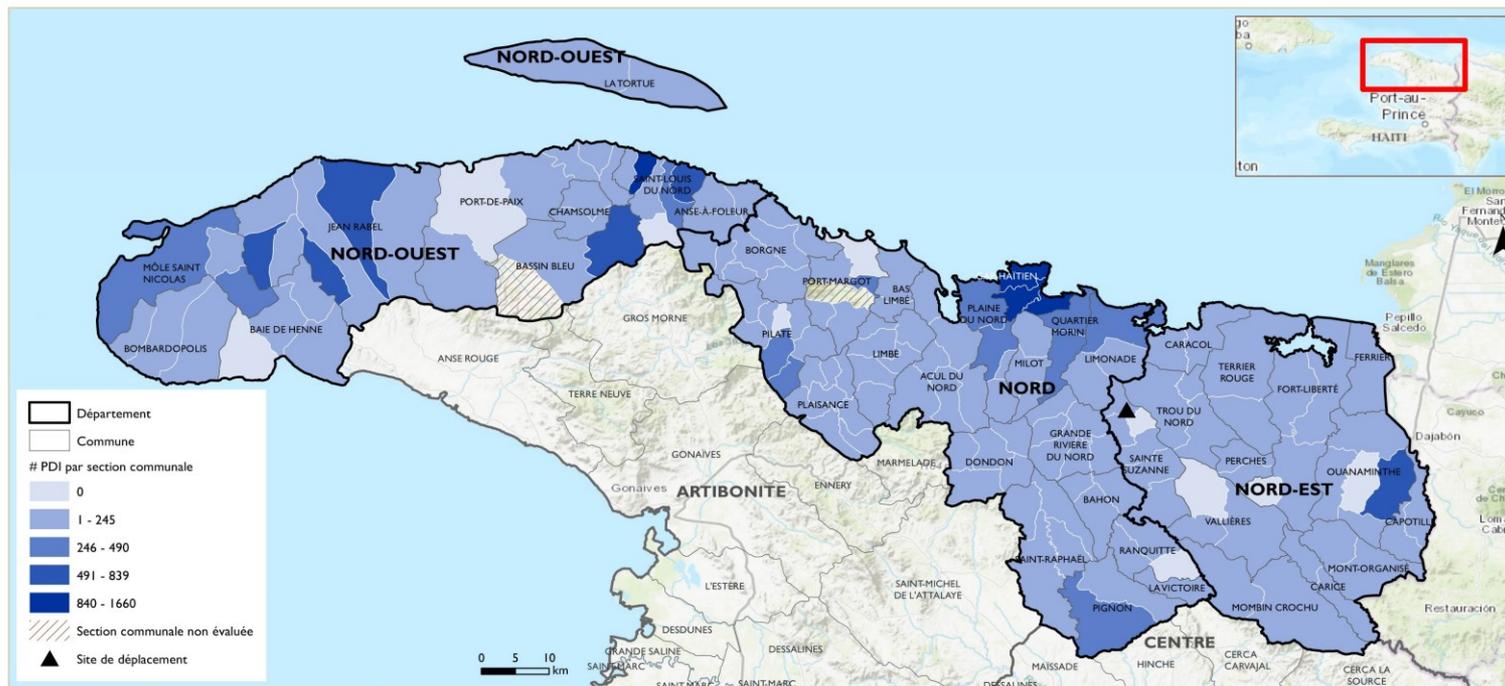


Figure 46. PDI par commune d'accueil dans le Grand Nord

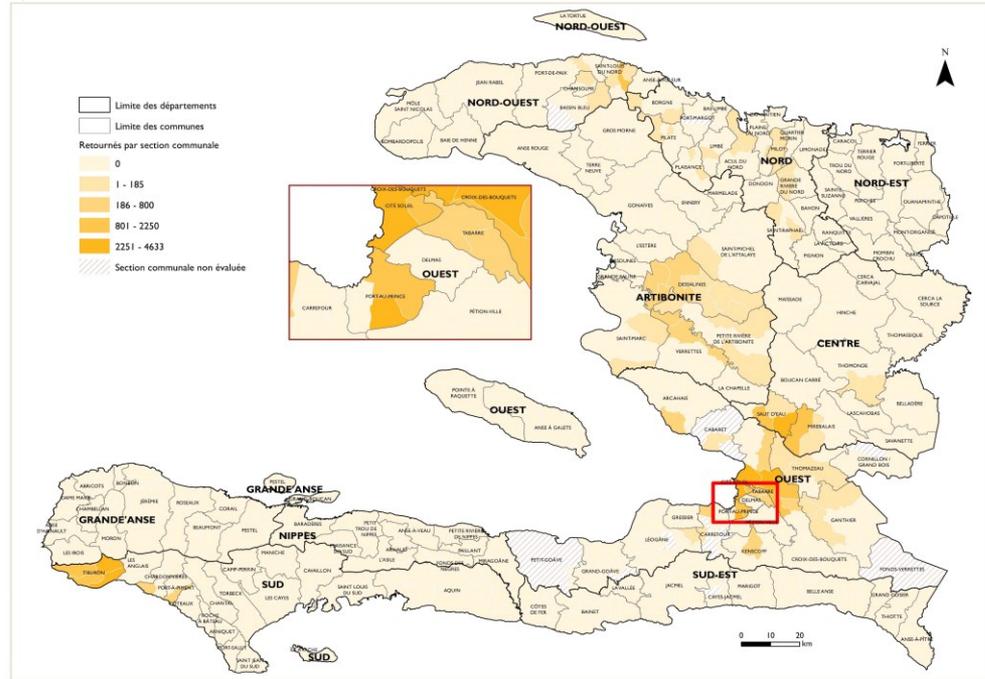
Départements	Communes	Ménages déplacés internes	# des PDI	% des PDI	# des sites
Nord	Cap-Haïtien	882	4 120	18%	0
	Pilate	238	1 187	5%	0
	Plaine du Nord	413	1 004	4%	0
	Autres communes	1 304	5 784	25%	0
Total Nord		2 837	12 095	53%	0
Nord-Ouest	Saint-Louis du Nord	672	2 916	13%	0
	Jean Rabel	556	2 757	12%	0
	Autres communes	557	2 595	11%	0
Total Nord-Ouest		1 785	8 268	36%	0
Nord-Est	Ouanaminthe	193	866	4%	0
	Caracol	64	320	1%	0
	Sainte Suzanne	40	161	1%	1 (accueillant 53 PDI)
	Autres communes	401	1 131	5%	0
Total Nord-Est		698	2 478	11%	1
TOTAL GRAND NORD		5 320	22 841	100%	1

Les chiffres de toutes les communes et sections communales sont disponibles dans le jeu des données (accessible [ICI](#)).

RETOURNÉS ANCIENNEMENT PDI

50 007 Individus retournés
12 073 Ménages retournés
110% Augmentation comparativement au Round 6

Figure 47. Lieux de retour



Les collectes des données ont ressorti 50 000 personnes qui étaient déplacées internes et qui sont retournées chez elles. La moitié de ces personnes résident dans la ZMPP, notamment dans la commune de Croix-Des-Bouquets (21% des retournés dans le pays). La commune de Tiburon dans le Sud accueille aussi un nombre important des retournés (19%). Cette commune a subi en 2023 des attaques armées

des gangs* avant qu'une accalmie revienne et que les populations qui avaient fui leur résidence y retournent. Ceci a aussi été le cas dans la commune de Sauts d'Eau dans le Centre (accueillant 10% des retournés) où les attaques des gangs sont survenues en septembre 2023 (ETT 24) et en février 2024 (ETT 38) avant qu'une relative accalmie y reviennent et que des populations y retournent. Il est à souligner que ces retours ne peuvent pas être considérés comme durables car très fragiles, notamment dans la ZMPP. Des témoignages de certaines personnes retournées dans la ZMPP ont ressorti que certaines populations retournent dans leurs zones de résidence, pourtant occupées par les gangs, sur menace de ces derniers de brûler leurs abris. Ces gangs utilisent souvent les populations des zones qu'elles occupent comme « bouclier » pendant les affrontements avec la police. Cette tendance des gangs de pousser des populations à retourner dans des zones qu'ils contrôlent pourrait s'accroître à l'approche de l'arrivée de la force multinationale en Haïti.

* <https://lenouvelliste.com/article/245873/demantelement-de-gangs-19-presumes-bandits-abattus-a-tiburon>

Figure 48. Personnes retournées par département

	Zones de retour	Ménages retournés	# des personnes retournées	% des personnes retournées
Ouest	ZMPP	6 173	25 042	50%
	Hors ZMPP	496	2 146	4%
	Sud	2 680	10 638	21%
	Centre	1 438	6 820	14%
	Artibonite	596	2 476	5%
	Nord-Ouest	459	1 780	4%
	Nord	231	1 105	2%
	TOTAL	12 073	50 007	100%

Figure 49. Top 5 des communes de retour

Communes	Départements	Ménages retournés	# des personnes retournées	% des personnes retournées
Croix-Des-Bouquets	Ouest	2 473	10 720	21%
Tiburon	Sud	2 440	9 615	19%
Cité Soleil	Ouest	1 670	6 883	14%
Port-au-Prince	Ouest	1 706	6 159	12%
Sauts d'Eau	Centre	1 032	5 160	10%
TOTAL		9 321	38 537	76%

En plus de ce rapport, d'autres produits d'information sont disponibles pour renforcer la compréhension de la situation de déplacement en Haïti :

- ✓ Un jeu des données synthétique <https://iomdtmhaiti.info/4e8GhbT>
- ✓ Un jeu des données détaillées <https://iomdtmhaiti.info/4aTT0vV> : en plus de contenir les données sur le nombre des personnes déplacées internes et retournées, ce jeu des données contient des données sectorielles sur plusieurs secteurs : CCCM, Accès aux écoles, accès aux structures de santé, Redevabilité, Eau, Hygiène et Assainissement dans les sites spontanés, Accès aux marchés, etc.
- ✓ Une carte interactive <https://iomdtmhaiti.info/3Tttljr>
- ✓ La liste des sites spontanés <https://iomdtmhaiti.info/3RjtCsP>



DTM.IOM.INT/Haïti



dtmhaiti@iom.int

Juin 2024